

1,000,000 de grévistes aux Etats-Unis

Radio-Edmonton, C.H.F.A., inaugurée le 20 novembre

La construction du poste s'achève — De grandes fêtes marqueront l'événement

Québec, 17. — Radio-Edmonton, le deuxième poste français de l'Ouest canadien, sera inauguré le 20 novembre prochain. Les travaux de construction sont pratiquement terminés et le nouveau poste, qui sera connu sous le nom de C.H.F.A., sera lancé au cours de cérémonies grandioses, auxquelles participeront des représentants de l'autorité civile, de l'épiscopat français de l'Ouest et de la plupart des associations et groupements franco-albertains. C'est l'âme dirigeante de cette œuvre, le Dr Léon Beauchemin, qui nous a lui-même communiqué la nouvelle.

C'est avec fierté, une fierté cent fois légitime, que le docteur nous a brossé l'histoire des événements qui ont conduit à la réalisation de ce projet, qui procure à nos compatriotes de l'Alberta une nouvelle et très puissante arme de survivance.

C'est en mai 1948 que Radio-Edmonton Limited obtenait son permis de la Société Radio-Canada. On avait d'abord songé à construire un poste de 1,000 watts, mais les ingénieurs ont déclaré qu'il faudrait un poste de 5,000 watts pour atteindre de façon satisfaisante les 40,000 Canadiens français qui vivent dans les différentes régions de l'Alberta.

Une première souscription avait été organisée chez les Franco-Albertains et elle avait rapporté la somme de \$35,000. Devant la nécessité de construire un poste de 5,000 watts, il a fallu songer à augmenter considérablement le montant de la souscription et nos compatriotes de l'Alberta se sont cotisés de nouveau et la somme recueillie est actuellement de \$135,000. On aura une idée de la générosité de cette souscription en songeant que l'Alberta compte 40,000 Canadiens français, ce qui veut dire qu'ils ont souscrit, en moyenne, plus de \$3.00 par personne.

Les travaux sont très avancés et les derniers détails, probables, des définitifs, établissent à \$150,000 le coût du nouveau poste. Il ne manque plus que \$15,000 et nos compatriotes auront tôt fait de trouver

cette somme, nous a dit le Dr Beauchemin.

Quand le poste sera entièrement payé et qu'il sera en ondes, il recevra un octroi de \$50,000 du Comité de la survivance française. Cette somme a été recueillie dans la province de Québec et il est entendu qu'elle ne doit pas servir à la construction du poste, mais à son développement. L'entente entre Radio-Edmonton et le comité de l'épiscopat français de l'Ouest et de la plupart des associations et groupements franco-albertains doit venir eux-mêmes payer le coût de la construction avant de toucher les \$50,000 qu'on garde pour eux en fiducie.

Grand congrès

L'inauguration de C.H.F.A. coïncidera avec la tenue d'un grand congrès des Canadiens français de l'Alberta. On l'appellera le "congrès de la radio française".

On est déjà assuré de la présence, lors de l'inauguration, de représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de l'Alberta, de l'épiscopat, du Comité de la survivance et des autres groupes français de l'Ouest.

"Ce sera un des grands événements de l'histoire des Franco-Albertains", dit le Dr Beauchemin.

Accueil sympathique

Le poste d'Edmonton n'est pas encore en ondes que déjà nos compatriotes anglais de l'Alberta l'accueillent avec sympathie. "Nous trouvons chez les Anglais, dit M. Beauchemin, tout l'appui et tout l'encouragement que les Franco-Manitobains ont reçu pour Radio-St-Boniface".

Le docteur est confiant que le poste C.H.F.A. aura le même succès que C.K.S.B. et qu'il sera un gage extrêmement précieux de survivance. "Nous nous efforçons de faire de Radio-Edmonton, dit-il, une arme de survivance, de bonne entente et d'unité nationale dans le meilleur sens du mot".

L'ensemble du nouveau poste est un coq qui chante et trois feuilles d'éclair. Sa devise: "Je crois et je chante". Sa longueur d'ondes sera de 680.



UN AUTRE VISITEUR DISTINGUE — Au cours des dernières semaines le Canada a reçu la visite de plusieurs ministres des affaires étrangères: le comte Sforza, d'Italie; M. Schuman, de France; M. Van Zeeland, de Belgique; M. Bevin, de Grande-Bretagne. Le cinquième ministre à nous visiter est sir Mohammed Zafrullah Khan, du Pakistan. Il a été accueilli à l'aéroport par (de gauche à droite): Mohammed Ali, haut-commissaire du Pakistan au Canada; Howard Measures, chef du protocole au ministère des affaires extérieures, et le secrétaire d'Etat Colin Gibson.

M. l'abbé Verrette est élu président du Comité permanent de la survivance française

Il remplace M. Ernest Desormeaux — Les autres élus — La carrière de M. Verrette

Québec, 17. — M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.H., a été élu président du Comité permanent de la Survivance française en Amérique du Nord. Il succède à M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa.



La fondation de cette paroisse en 1871, fut successivement viciée par St-Georges (Manchester), Littleton, Lacombe Somersworth, Franklin et Newmarket. En 1934 il était nommé assistant à St-Anoine de Manchester et le 24 mai, feu Mgr John B. Peterson le nomma curé de St-Mathieu de Plymouth.

Vice-président d'honneur de la Société historique franco-américaine, membre de l'Institut français de Washington, M. Verrette s'est identifié depuis de nombreuses années aux luttes pour la survivance française en Nouvelle-Angleterre. Son travail considérable et persévérant l'a mis très au fait de tous les problèmes franco-américains, dont il est un des plus grands spécialistes. Son élection à la présidence du Comité de la Survivance française est le couronnement d'une œuvre qui ne s'est jamais démentie une seule seconde depuis son ordination à la prêtrise, en 1921.

Les autres membres de l'exécutif, également élus hier, sont: le vice-président, M. Ernest Desormeaux, d'Ottawa; 2ème vice-président, le Dr Georges Dumont, de Campbellton; et secrétaire-trésorier, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, de l'Université Laval. Ont été élus directeurs: M. Adrien Pouliot, de Québec; le R. P. Antoine Bernard, C.S.V., de Montréal; le juge L.-P. Roy, de Saint-Boniface; le chanoine Roch Rochette, de Québec; M. Fernand Despins, de Lewiston, Maine; et M. Wilfrid Leblanc, de Québec.

M. l'abbé Adrien Verrette est né à Manchester, N.H., le 18 juillet



1897, fils de Moïse Verrette, négociant et ancien maire, et de Virginie Pigeon. Il fréquenta l'Académie St-Augustin de sa paroisse pour se diriger ensuite au séminaire St-Charles de Sherbrooke, puis au collège de l'Assomption de Worcester. Il a été diplômé en 1917 du Boston College, dirigea les RR. PP. Jésuites. Il se rendait ensuite au séminaire St-Marie de Baltimore, Md., puis à l'Université catholique de Washington, D. C. Ordonné le 8 mai 1921 par feu Mgr Georges-Albert Guertin, en l'église St-Augustin de Manchester à l'occasion du cinquantenaire de

M. l'abbé A. VERRETTE

la fondation de cette paroisse en 1871, fut successivement viciée par St-Georges (Manchester), Littleton, Lacombe Somersworth, Franklin et Newmarket. En 1934 il était nommé assistant à St-Anoine de Manchester et le 24 mai, feu Mgr John B. Peterson le nomma curé de St-Mathieu de Plymouth.

L'abbé Verrette a consacré beaucoup de son temps à l'étude de l'histoire religieuse aux Etats-Unis. Il est l'auteur de plusieurs monographies, études et conférences sur le rayonnement de nos œuvres religieuses et sociales chez les Franco-Américains. Il est le compilateur de "La vie franco-américaine". En 1937 il était nommé secrétaire adjoint pour la Nouvelle-Angleterre à l'occasion du 2e congrès de la langue française à Québec.

Docteur en lettres (Laval) et officier d'académie, il est aussi président de l'importante commission des archives de l'Association canadienne et directeur du comité permanent à Québec. Membre de l'Institut français de Washington, il est aussi vice-président de la société historique franco-américaine. Depuis plusieurs années il est aussi membre actif de plusieurs sociétés historiques, la New Hampshire Historical (New-York), l'American Catholic Historical (Philadelphie). Il est aussi membre bienfaiteur de la société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique (Ottawa). A Plymouth, il est vice-président du comité de la Croix Rouge et directeur et synde de la Sevea Spere Memorial Hospital.

Concours de chansons canadiennes institué par la société Radio-Canada

Les stations radiophoniques de l'étranger réclament de plus en plus de chansons et de la musique canadiennes. Et c'est pourquoi le service international de Radio-Canada lance un concours de chansons, nous a annoncé à midi M. Ira Dilworth, directeur du service international de Radio-Canada.

Ce concours commence aujourd'hui même et est ouvert à tous les compositeurs domiciliés au Canada. Les dix meilleures chansons canadiennes se partageront un prix total de \$2,500. M. Dilworth a ajouté qu'en encourageant l'inscription des genres les plus variés, il espère pouvoir diffuser plus de musique authentiquement canadienne. "L'intérêt que suscite la musique canadienne parmi nos auditeurs lointains est beaucoup plus vif que les Canadiens ne se l'imaginent", a dit M. Dilworth.

L'idée maîtresse du concours est une tentative pour stimuler la création musicale autour de la poésie canadienne. "En choisissant les paroles, les compositeurs peuvent manifester les goûts les plus divers et s'arrêter aux sujets les plus variés."

L'exécution des chansons populaires ne doit pas dépasser sept minutes. L'exécution des œuvres chorales d'envergure ne doit pas dépasser 12 minutes.

Les manuscrits soumis doivent parvenir au Service international de Radio-Canada, à Montréal, avant le 6 janvier 1950. Les meilleurs ouvrages seront diffusés d'abord sur le réseau le 27 février 1950. Chaque œuvre sera jugée selon son mérite général en tenant compte de la valeur de la mélodie, des qualités musicales de l'accompagnement et de son à-propos.

Les communistes sont maintenant les maîtres incontestés de Canton, Chine

Tehoung-King, 17 (A.P.) — Le grand centre commercial chinois de Canton, qui avait au cours des derniers mois servi de capitale provisoire au gouvernement nationaliste de Chine, est depuis plusieurs heures maintenant englobé dans le territoire sur lequel les communistes ont étendu leur emprise. Et les divers observateurs étrangers de se demander aujourd'hui où les Rouges vont maintenant faire porter leurs principaux coups.

Des télégrammes reçus par des résidents chinois de Hong-Kong annoncent que plus de 20,000 soldats communistes sont entrés dans Canton, où leurs avant-gardes ont commencé à pénétrer dès samedi. Soldats et fonctionnaires nationalistes ont fui, ou du moins tous ceux d'entre eux qui ont pu s'échapper. Le gouverneur de la province de Kouangtong, Ou Se-toune, vient d'arriver dans l'île d'Hainan.

A Canton même, la vie, rapporte-t-on, continue de se dérouler

comme avant l'occupation rouge. Les autobus circulent encore dans les rues et les boutiques demeurent ouvertes, de même que les journaux, mais le prix des vivres a presque doublé.

La ville étant maintenant aux mains des communistes, les nationalistes en ont fait une autre de leurs cibles. Un de leurs avions est venu la mitrailler, à ce que prétend l'agence communiste chinoise de nouvelles, et y a tué un nombre encore indéterminé de civils.

Entre temps, les communistes ont aussi tenté près d'Amoy, à 300 milles au nord-est de Canton, un débarquement que les nationalistes soutenaient avoir repoussé pour le moment, en faisant 200 prisonniers.

Les nationalistes ne conservent plus que cinq provinces sur les dix-huit de la Chine même: ce sont celles de Sze-tchouan, Si-kiang, Kouei-tchéou, Kouang-si et Younan, plus des parties de quelques autres comme le sud du Chensi.

Reprise des "relations cordiales" entre les Chambres de commerce aînée et cadette

Dés demain soir, la Chambre de commerce des jeunes de Montréal se réinstallera dans les locaux qu'elle avait avant février, dans l'édifice de la Chambre de commerce. Cet événement, selon l'expression du directeur adjoint de la Chambre aînée, marque la "reprise des relations cordiales" entre les deux organismes.

Mgr Garant parle aux C. de Colomb

Québec, 17 (D.N.C.) — L'Église peut sauver le monde; elle en a les pouvoirs, mais elle n'accomplira pourtant son œuvre salvatrice qu'en autant que les catholiques collaboreront avec ses prêtres au salut de l'humanité. Lorsque le ciel se sera penché sur la terre et lorsque la terre se sera rapprochée du ciel, le monde ne s'en portera que mieux. Tel est le thème développé samedi soir devant la vaste assemblée des Chevaliers de Colomb réunis au Château Frontenac, par S.E. Mgr C.-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec. L'auxiliaire de Québec répondait à la santé de l'Église au banquet de clôture des fêtes du 50 anniversaire de fondation du conseil Québec (446), le premier conseil des Chevaliers de Colomb à être formé en

Chambre de commerce du district de Montréal avait bouté la Chambre cadette hors de ses locaux pour diverses raisons, notamment parce que cette dernière aurait été aux mains d'une faction politique. Cet événement était survenu peu après la démission du président de la Chambre cadette, M. Jean Drapeau, pour les mêmes raisons. On se souvient qu'en février dernier la

De février au 4 août, c'est M. Jean-Marie Bérault qui avait occupé le poste de président de la Chambre cadette. Après sa démission, on le remplaça par M. Guy Forget.

Voici le texte de la déclaration donnée ce matin par le directeur adjoint de la Chambre aînée, M. Jean Allaire: "A son assemblée régulière du 12 octobre, le conseil de la chambre a étudié et approuvé le mémoire d'un comité spécial recommandant une reprise des relations cordiales qui, normalement, devraient exister entre les deux organismes. C'est à la demande du président de la Chambre de commerce des jeunes, M. Guy Forget, que la Chambre de commerce, par son conseil, a étudié dernièrement la possibilité d'un tel rapprochement."

"La décision de la Chambre de commerce s'appuie notamment sur la bonne foi des dirigeants actuels de la Chambre des jeunes, leur bon esprit, leur désir d'imprimer au mouvement une saine direction. Celle-ci fut confirmée récemment lors de conversations officieuses que dans la pratique de ces initiatives, au cours des dernières semaines. Elle est confirmée, d'autre part, dans les amendements déjà apportés à la constitution dans une refonte acceptée en assemblée générale le 12 septembre dernier et ratifiée dans la Gazette officielle de Québec, le 24 septembre 1949.

A partir de mercredi matin, le 19 courant, les bureaux de la jeune Chambre seront de nouveau installés dans l'immeuble de la Chambre de commerce, situé à 14, rue Saint-Jacques".

M. J. LUCIEN GAGNE REELU PRESIDENT DE LA S.S.J.B. DE QUEBEC

Québec, 17. (D.N.C.) — M. J. Lucien Gagné a été réélu président du Conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'issue du congrès de la société tenu en fin de semaine à l'Institut canadien. Le nouveau vice-président est M. Henri Lallier.

Les cinq nouveaux membres du conseil diocésain remplaçant un tiers du conseil sortant de charge sont MM. Paul de la Durantaye, réélu trésorier, Alexandre Martel, Louis de G. Gauvreau, Henri Boisvert, N.P., nommé également représentant de la Société supras du Comité permanent de la Survivance française et Louis Dugal. Le nouveau secrétaire est M. Jean Gagnon.

Les élections ont été présidées par M. Jules Falardeau. M. Antonio Savard abissait comme secrétaire.

La principale résolution adoptée au cours de ce congrès demande au premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, de recommander aux députés canadiens à l'O.N.U. de réclamer l'internationalisation des Lieux-Saints.

Une autre résolution, adoptée sur division, félicite M. Saint-Laurent pour son attitude sur la question des appels au Conseil privé.

BLESSES SUR UNE PISTE DE COURSE

Québec, 17 (D.N.C.) — Trois spectateurs qui assistaient à la course d'automobiles de promenade disputée hier après-midi, sur la piste de course de Saint-Monique-des-Sauies, ont été blessés par une automobile devenue soudainement hors de contrôle. Il s'agit de M. et Mme Richard Racine, 33, rue Fleurie, et du jeune W. Poirier, 15 ans, 78, rue Saint-Jean. Le jeune Poirier et M. Racine ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Sacrement. Mme Racine a été blessée à la tête et à l'hôpital Saint-Sacrement.

L'accident, le second à se produire en moins de quinze jours sur cette piste, est survenu au début de l'après-midi.

M. Bruchési, sous-secrétaire provincial, récipiendaire de la médaille Léo Parizeau

17e congrès de l'ACFAS — Nos Canadiens français s'imposent par la recherche de la culture intellectuelle — Nombreux prix — La bataille de l'eau lourde — 25e anniversaire — Symposium

"C'est la recherche de la culture intellectuelle qui importe et nos Canadiens français s'imposent par ce moyen". C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Jean Bruchési, à l'occasion du 17e congrès de l'ACFAS.

M. Jean-Marie Gauvreau, membre de la Société royale du Canada et directeur de l'Ecole du meuble, a remis au sous-secrétaire provincial, M. Jean Bruchési, la médaille Léo Parizeau, en présence de M. Léon Lortie, président de l'ACFAS, et des membres de cette association, réunis en congrès à l'Université de Montréal.

M. Lionel Lemay, sous-directeur de l'Institut de chimie, et secrétaire de l'ACFAS, a également donné lecture des noms des gagnants des prix de l'ACFAS. Ce sont: R. F. Maurice Mercier, professeur d'agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière; Pierre Sauvé, de l'Ecole Polytechnique; Orlan Poirier, de l'Institut agricole d'Oka; Robert Côté, faculté des sciences à Laval; R. Père Achille Chénier, faculté des sciences, Université de Montréal; Guy Gagné, classé premier au baccalauréat ès arts de Laval et ancien élève du séminaire du Sacré-Coeur de St-Victor de Beauce; et Gilles Lorrain, classé 1er au baccalauréat ès arts, section "B", de l'Université de Montréal.

Progrès des Canadiens français

Avant de souligner les progrès accomplis par les Canadiens français dans le domaine scientifique, M. Bruchési a tout d'abord rendu hommage à la mémoire du fondateur de la médaille qu'il venait de recevoir, M. Léo Parizeau, ainsi qu'au premier récipiendaire, le frère Marie-Victorin.

Il est vrai que grâce à l'ACFAS, les Canadiens français ont réalisé de véritables progrès dans cette branche, mais dit-il, reste encore beaucoup à accomplir pour donner à notre survivance les solides assises qu'exige la rapide transformation du Canada. C'est la recherche de la culture intellectuelle qui importe et nos Canadiens français s'imposent par ce moyen. Nous ne devons pas, de dire M. Bruchési, nous contenter des dernières places dans ce domaine.

M. Léon Lortie

Le président de l'Association canadienne-française pour l'avance-

Les employés de 9 usines d'Alcoa sont venus se joindre aux mineurs et aux travailleurs de l'acier déjà en grève

Washington, 17 (A.P.) — Le nombre de travailleurs en grève aux Etats-Unis atteint à peu près le million depuis ce matin, 16,000 ouvriers membres du C.I.O. ayant cessé le travail dans neuf usines de l'Aluminum Company of America. Les grévistes de l'aluminium sont venus se joindre à 480,000 employés de hauts fourneaux déjà en repos volontaire et à 380,000 mineurs de charbon, pour ne rien dire des 55,000 hommes commandés temporairement dans des industries annexes que la grève de l'acier et du charbon a privées de matériel.

Ce total peut s'accroître constamment car déjà commencent d'expirer les contrats collectifs de travail dans les manufactures où l'on usine l'acier venant des hauts fourneaux. D'ici la mi-décembre tous les contrats seront expirés dans ces manufactures qui emploient environ 300,000 hommes, eux aussi membres du C.I.O., comme les travailleurs de l'acier. A elle seule donc, la grève de l'acier risque de mettre un million d'ouvriers en repos d'ici deux mois. Mais, en fin de semaine, le secrétaire au commerce, Charles Sawyer, exprimait la crainte que le total des grévistes ne touche les 5,000,000 dans le même intervalle.

Les Etats-Unis connaissent par suite en ce moment le plus grave conflit ouvrier qu'ils aient traversé depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Le gouvernement américain ne cache pas son inquiétude que ces grèves ne finissent par épuiser et détruire l'économie du pays; mais le président, M. Harry Truman, demeure quand même officiellement silencieux.

Le service fédéral de conciliation des différends ouvrier poursuit bien son travail mais il n'a guère eu de succès jusqu'ici. Dans une entrevue hier avec les journalistes, à Bethlehem, en Pennsylvanie, le président de l'Union des travailleurs de l'acier, M. Philip Murray, qui est aussi le président général du C.I.O., a exprimé l'avis que toute solution du conflit, dans le cas des aciéries en grève de l'Alcoa,

tout au moins, dépend du hasard. De toute façon, le motif allégué de la grève est le même pour les travailleurs de l'aluminium que pour les aciéristes ou les mineurs: des pensions de retraite et des assurances contre accidents et maladie dont les patrons seuls défrayeraient tous le coût, ainsi que l'a recommandé une commission d'enquête sur l'acier nommée par M. Truman.

Pensions et assurances représenteraient pour les ouvriers l'équivalent d'une augmentation de salaire de 10 cents l'heure. La plus puissante des aciéries américaines, la United States Steel Corporation, a offert de verser à ses employés une hausse de 10 cents; mais elle demande que ces derniers versent leur part au fonds de retraite.

Dans la grève de l'aluminium, la compagnie, qui produit à elle seule la moitié de la quantité de ce métal usiné chez nos voisins, affirme qu'elle a consenti aux demandes de ses employés. Les négociations n'ont été rompues en fin de semaine, ajoute-t-elle que parce que l'union des employés s'objectait à une clause de l'accord qui fait dépendre le taux des fonds de retraite des variations possibles dans les taux des assurances sociales américaines d'Etat.

Sur ce sujet, M. Murray affirme que la compagnie cherche en somme à se débarrasser de toute obligation envers ses vieux employés en rejetant indirectement la charge des pensions sur le système national d'assurances sociales.

Incidentement, un porte-parole de l'Aluminum Company of America (familièrement surnommée en abrégé Alcoa) assure que sa production ne diminuera que de 50 pour cent, car les employés de ses 16 autres usines non en grève font partie du Congrès d'organisation industrielle (C.I.O.) mais de la Fédération américaine du travail, un organisme rival ou d'autres unions indépendantes.

Pour l'instant tout au moins il n'est survenu aucun incident ni même aucun piquetage aux usines du conflit, dans le cas des aciéries en grève de l'Alcoa.

du laboratoire de chimie, du Conseil national de recherches, à Ottawa.

La bataille de l'eau lourde

Puis les congressistes ont assisté à la présentation d'un film historique et documentaire intitulé "La bataille de l'eau lourde".

C'est un film d'histoire récente. Il fait revivre l'action d'un groupe d'hommes qui, ayant compris l'importance de l'eau lourde pour les recherches sur le noyau de l'atome et le rôle que ces recherches pourraient jouer dans la préparation d'armes nouvelles, n'ont pas voulu que les Allemands mettent la main sur le stock norvégien, ayant obtenu la collaboration des dirigeants des usines norvégiennes, ils purent conduire le stock en Angleterre. Ces hommes prirent ensuite une part active aux recherches canadiennes. Les usines ayant été remises en marche par l'occupant, des Norvégiens courageux obtinrent de la R.A.F. l'organisation d'une expédition dans leur pays. Après des péripéties mouvementées et dangereuses, ils réussirent à empêcher les Allemands d'utiliser la production de l'usine. La reconstitution de l'action par ceux-là même qui y avaient participé est la matière du film qui retrace un épisode émuant de l'histoire des recherches atomiques.

25e anniversaire

Avant la séance d'ouverture d'hier soir, il y a eu une réception privée dans le salon du recteur, réception qui précède le dîner intime qui a marqué le 25e anniversaire de la fondation de l'ACFAS. M. Omer Côté, secrétaire provincial, et Mme Côté, ainsi que le consul général de France à Montréal, M. Ernest Triat, étaient présents.

Symposium

Plus tôt, dans l'après-midi, les membres de l'ACFAS, réunis en congrès, ont assisté à un important symposium sur la science pure et la science appliquée.

Les congressistes ont tout d'abord entendu M. Léo Marion, versité Laval.

Selon M. Marion, le nombre d'élèves qui veulent faire de la recherche pure est trop restreint. Remède. Il nous faudrait des universités plus riches — ou plus généreuses — que l'empirisme d'avantage de jeunes professeurs.

D'autre part, M. Marion suggère que nos universités encouragent la science pure par l'octroi de bourses auxquelles n'est attachée aucune ficelle. Le conférencier s'explique: donner une bourse à laquelle est attachée une stipulation qu'un tel travail scientifique doit être fait n'est pas un geste de générosité et de philanthropie; mais un geste d'égoïsme intéressé.

M. Koenig

De son côté, M. Paul Koenig, du laboratoire de physique, de la faculté des sciences de l'Université Laval, est d'avis que trop peu de boursiers voient à dispenser leur enseignement une fois leurs études terminées.

D'après les statistiques de la province, M. Koenig a relevé 800 bourses octroyées à 382 personnes la pu retracer 272 de ces boursiers, soit une moyenne de 71 p. c. Il a remarqué que, dans l'ensemble, 22 p. c. de ces boursiers font de l'enseignement et que près de 60 p. c. s'adonnent à la pratique privée.

On en est venu à la conclusion que trop peu de nos jeunes talents s'attachent à la recherche pure et trop de nos boursiers se soucient de dispenser leur science au profit de leurs compatriotes.

Plusieurs chercheurs et savants dans le domaine scientifique ont pris part au symposium.

Aujourd'hui, 120 communications scientifiques seront présentées aux congressistes dans les sections suivantes: physique, chimie, mathématiques, biologie, entomologie, botanique, philosophie, sciences morales et pédagogiques. Le public est admis à ces séances.

HOMMAGE DE LAVAL A M. J.-H. BLANCHARD

Québec, 17 (D.N.C.) — M. J.-Henri Blanchard, de Charlottetown, 11e du Prince-Edouard, a reçu un diplôme d'honneur de Docteur ès lettres hier soir de l'Université Laval.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Le procès du bombardier B-36 et de la bombe atomique

par Paul SAURIOL

"Boulangers, il vous faut être les défenseurs de l'entreprise privée"

Me Daniel Johnson, au banquet de clôture de l'assemblée générale de la Ligue patronale des boulangers indépendants de la province de Québec — Le prix du pain sera-t-il augmenté?

"Soyez les propagandistes de l'entreprise privée". C'est ce qu'a demandé, hier soir, Me Daniel Johnson, député de Bagot, aux membres de la Ligue patronale des boulangers indépendants de la province de Québec, réunis en un banquet qui a eu lieu à la salle de bal du Café St-Jacques.

Ce souper a clôturé l'assemblée générale de la Ligue qui a réuni un très grand nombre de boulangers à l'Ecole centrale des arts et métiers.

Après avoir tracé un tableau à la louange du boulangier, Me Johnson a ajouté: "Vous avez la responsabilité de faire comprendre un tas de choses à nos gens. En conséquence, il faut que vous soyez les défenseurs de l'entreprise privée qui reçoit des coups de tous côtés. Car vous êtes des entrepreneurs. Vous représentez une forme de l'entreprise privée. Vos problèmes sont communs à tous."

Me Johnson a aussi déclaré qu'il se fera un plaisir de porter à l'attention du premier ministre de la province, M. Duplessis, la résolution des membres de la Ligue à l'effet que le gouvernement crée une Commission de l'industrie du pain.

Plusieurs orateurs ont également pris la parole à ce banquet de clôture: Me Jean-Marie Savignac, qui représentait le maire de Montréal, M. Camille Houde; M. J. René Viau, président de la Fédération des associations; M. Dave Rochon; Me Paul Dalpé, aviseur légal de la Ligue des boulangers, ainsi que M. Lorenzo Lebel, conseiller industriel de la Ligue.

Le prix du pain sera-t-il augmenté? C'est sur ce point particulier qu'ont porté les délibérations de la Ligue patronale des boulangers indépendants, réunis en journée d'étude hier.

Après discussion, les boulangers en sont venus à la conclusion qu'il faudra de toute nécessité augmenter le prix du pain à moins que des mesures ne soient prises pour prévenir de nouvelles hausses des matières premières, soit la farine, les graisses végétales, l'huile à chauffage, le charbon, l'essence, etc.

Une résolution, adoptée par quelque deux cents délégués, demande la formation d'un comité spécial qui verra à prévenir de nouvelles augmentations et qui renverra à cet effet les gouver-

nements et les différents fournisseurs. On demande que le gouvernement provincial crée une régie ou commission de la boulangerie.

Les boulangers désirent connaître le ou les responsables de ces hausses pour ensuite juger de l'attitude à prendre.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

LE MAGISTRAT LEOPOLD LAROCHE

Québec, 17. — La Gazette officielle promulgue la nomination suivante:

M. Léopold Larouche, avocat de Rouyn, magistrat de district pour les districts judiciaires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda, avec, en outre, juridiction concurrente avec les autres magistrats de district dans toute l'étendue de la province, à compter du 16 octobre 1949.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

Le même jour, soit le 28 septembre, Me Larouche avait été nommé conseil en loi du roi.

M. Rinfret demande aux indépendants de se retirer

Le ministre des Postes, l'hon. Edouard Rinfret, s'est rendu à Montréal-Nord hier soir où il a parlé en faveur du candidat libéral officiel à l'élection complémentaire du 24 octobre dans Mercier, M. Marcel Monette.

L'assemblée, qui a été tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, marquant l'ouverture de la campagne de M. Monette.

L'hon. Edouard Rinfret, qui a été le principal orateur de la soirée, a expliqué que les électeurs se devaient d'aller voter le 24 octobre prochain pour dire à M. Saint-Laurent "s'il a eu raison ou tort de remplir les promesses qu'il a faites au cours de la campagne électorale".

M. Rinfret a répondu à ceux qui se sont scandalisés de voir des ministres et des députés qui avaient reçu la confiance du peuple le 27 juin dernier abandonner leur poste pour accepter des situations en dehors de la politique, en déclarant que c'est M. Saint-Laurent qui l'avait ainsi voulu.

Le premier ministre, dit-il, tenait à ce que tous ses députés rendent compte de leurs mandats au peuple et se soumettent au jugement de la population. Ce jugement, la population l'a rendu et M. Saint-Laurent a fait les nominations qu'il avait à faire. Peut-on reprocher au premier ministre une façon d'agir aussi démocratique?

M. Rinfret a ensuite fait appel aux autres candidats qui se disent libéraux et qui font la lutte aux libéraux officiels. Il leur a demandé de se retirer pour ne pas diviser le parti et pour ne pas sembler la désunion.

Le ministre des Postes a ensuite parlé de la politique de sécurité sociale du gouvernement fédéral et il a démontré comment, sans le crier sur les toits, l'on défendait l'autonomie provinciale à Ottawa.

M. Rinfret a terminé en insistant sur l'importance du vote.

M. Marcel Monette

Le candidat, M. Marcel Monette, a été très bref dans ses remarques. Il a remercié tout d'abord tous ceux qui avaient contribué à sa nomination comme candidat libéral officiel puis il a rappelé que durant les vingt-cinq dernières années il s'était occupé d'organisation pour le parti libéral.

"Ce seul fait d'avoir été organisateur libéral pendant vingt-cinq ans, dit-il, justifie pleinement ma candidature."

Les autres orateurs ont été M. André Rheaume, Aimé Léonard, Yves Pelletier, James Cleary et Yves Denhez, président des Jeunes libéraux de Mercier. L'assemblée était sous la présidence du maire de Montréal-Nord, M. Jos. Duressne. On remarquait la présence du candidat libéral dans Larocier, M. J. Eugène Léfranc.

Demain soir, mardi, M. Monette tiendra une autre assemblée à Ville Saint-Michel, en la salle Gravelle, chemin Saint-Michel. Cette réunion sera sous la présidence de M. Charles Lafontaine, maire de Ville Saint-Michel.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.



UN EVEQUE AFRICAIN — Monseigneur Joseph Kiwanuka, évêque catholique noir de Masaka, a visité plusieurs établissements religieux de notre province au cours du dernier mois. Lors de son passage à Québec, il a rendu visite à l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, avec qui il est ici photographié. (Photo C.P.)

La semaine d'études missionnaires du Canada débute aujourd'hui, à Québec

La Semaine d'études missionnaires du Canada, sous les auspices de l'Union missionnaire du clergé, débute à Québec aujourd'hui, le 17 et se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, le 20. Elle est sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'Université Laval.

Le thème général de ces journées d'études portera sur: la valeur religieuse des religions païennes et l'adaptation missionnaire.

Les séances se tiendront à la salle des promotions de l'université Laval, sauf quelques-unes qui auront lieu à la salle des fêtes de l'Académie de Québec.

La déclaration d'ouverture sera faite par le Père Joseph-E. Champagne, O.M.I., D.M.S., président des Semaines d'études missionnaires de Québec, directeur de l'Institut missionnaire de l'Université d'Ottawa. Son Exc. Mgr C. Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec, fera le discours inaugural. En plus de tous les discours, rapports et conférences présentés au cours de la présente semaine d'études missionnaires, il y aura présentation d'un film: *Afrique, terre de mission*. Ce film montre les manifestations merveilleuses de la civilisation chinoise, deux fois millénaire.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Le sermon de clôture, jeudi, le 20, sera donné par Son Exc. Mgr Joseph Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Afrique, qui a intitulé son texte: Le soleil de la grâce.

Dix morts violentes et treize personnes blessées ont marqué la fin de semaine dans la région métropolitaine

On se souviendra de la dernière fin de semaine comme de l'une des plus tragiques qu'aient été connues dans la région métropolitaine. Les derniers relevés indiquent, en effet, 10 morts violentes et 13 blessés depuis vendredi soir.

Il faut signaler, en particulier, deux graves accidents d'automobiles, dont l'un a causé la mort de 2 personnes et des blessures à 5 autres, tandis que le second a fait un mort et 7 blessés.

Il y a également deux noyades, un pendu, un accident de chasse, et trois autres morts dans des accidents de la route.

2 morts, 5 blessés

Un Montréalais, M. René Patenaude, 2305 Notre-Dame est, est mort ce matin tandis qu'il était transporté à l'hôpital Victoria et une jeune femme de 24 ans, Mme Cora Sabourin, de Ripon, a été tuée sur le coup lors d'un même accident qui a causé, également, des blessures à 5 autres personnes.

Il s'agit d'une collision entre 2 automobiles, survenue vers minuit sur la route Montréal-Hull, non loin de l'hôtel de Pointe-au-Chêne, à environ 70 milles de la métropole.

Deux autres victimes de cet accident ont été conduites à l'hôpital Victoria. Ce sont M. Jean Charbon, qui a pu regagner son domicile, à la même adresse que celle de M. Patenaude, dont il est le beau-frère; M. Lucien Racette, 2337 Notre-Dame est.

Les trois autres, blessés sont tous à l'hôpital Notre-Dame de Hawkesbury. Il s'agit de M. Conrad Sabourin, 24 ans, mari de celle qui est morte; Mme Julien Sabourin, 29 ans et le petit Ghislain, 3 ans. Tous sont domiciliés à Ripon.

1 mort, 7 blessés

Vers 7 heures hier matin, près de Ste-Madeleine, sur la route Montréal-St-Hyacinthe, deux automobiles se sont frappées nez à nez. On attribue l'accident au brouillard qui réduisait la visibilité à moins de 30 pieds.

Le chauffeur de l'une des voitures est mort presque instantanément. Il s'agit de M. Gilles Masson, 31 ans, 6666 15e avenue, Rosemont, un ancien capitaine d'infanterie dans le régiment de St-Hyacinthe. Sous la violence du coup, son auto a quitté la route pour s'arrêter dans un champ à 200 pieds plus loin.

Les trois autres occupants de cette voiture ont été conduits à l'hôpital St-Luc. Ce sont: MM. Guy Riendeau, 31 ans, 526 2e avenue, Verdun; Rodrigue Dufresne, 34 ans, 433 boul. St-Joseph ouest, et René Bourbonnais, 31 ans, 4637 St-Urbain. Celui-ci a réintégré son domicile.

L'autre voiture a pris feu après la collision, mais ses 4 occupants ont réussi à l'abandonner. Ils ont été conduits à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe. Le chauffeur est

dans un état grave; il s'agit de M. Henri Dion, 36 ans, de Maple Grove. Les autres sont MM. Paul, 372 Ste-Catherine ouest, Adolphe Milo, 37 ans, et Ernest Delage, 40 ans, tous les deux de Maple Grove.

Deux noyades

Hier après-midi, on a repêché dans le canal de Beauharnois le corps d'un résident de cette ville, disparu depuis samedi. Il s'agit de M. Armand Faubert, 50 ans.

Samedi après-midi, près de Verchères, on a tiré du St-Laurent le corps de M. Wilfrid Bissonnette, 50 ans, disparu depuis quelques jours. Il résidait à 4023 Lafontaine.

Accidents de chasse

Vers la fin de l'après-midi d'hier, un jeune homme de 19 ans, qui était parti à la chasse dans les bois de St-Simon, près de Drummondville, est mort peu de temps après avoir reçu en pleine poitrine une balle de carabine de calibre .22.

La victime se nomme Raymond Collard. Le jeune homme résidait à Drummondville et il était accompagné de trois amis.

Notons qu'une autre balle de même calibre a gravement blessé, hier après-midi, un adolescent de 14 ans. Il s'agit de M. Maurice Gagnon, de Longueuil. La balle lui a traversé la main droite, l'a blessé à la cuisse pour aller, ensuite, se loger, dans l'abdomen.

Accidents de la route

Mme Elizabeth Foster, 80 ans, 15, 38e avenue, Lachine, est morte à l'hôpital de Verdun, samedi matin, des blessures qu'elle avait reçues un peu plus tôt en étant frappée par un autobus de la Provincial Transport.

Un adolescent de 13 ans, André Lajeunesse, de Saint-Eustache, est mort samedi dans cette localité après être tombé d'une voiture et que le cheval lui eut passé sur le corps.

Un autre adolescent de 14 ans, Réjean Charland, de Saint-David de Yamaska, alla à bicyclette près de son village quand un automobiliste l'a frappé et l'a tué. L'accident est arrivé samedi.

Un pendu

Un homme a été trouvé pendu hier soir dans le cabinet de toilette de son domicile, 4900, rue Clark, app. 20. Il s'agit de Bronislaw Jurelinski, 36 ans.

Quelques minutes auparavant, sa femme avait appelé la police pour dire que son mari l'avait mise à la porte et pour demander qu'on l'aide à réintégrer le logis familial, où son mari se trouvait seul avec deux jeunes enfants.

L'agent Paul Miron, de la radio-policie, est arrivé sur les lieux et, en compagnie de la plaignante, a forcé la porte arrière du domicile pour y constater la macabre découverte.



LE PROBLEME GREC — Le ministre des affaires extérieures du Canada, Lester B. Pearson, qui dirige la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations-Unies et qui est aussi président de l'important comité politique et de sécurité, discute du problème grec avec Selin Sarper, de Turquie, et le président de l'Assemblée Carlos Romulo, des Philippines.

Cinq personnes sont décorées à Québec de l'Ordre de la fidélité française

Pour respecter les fêtes d'obligation

L'Association des marchands détaillants, section de Montréal, appuie sans réserve le projet de règlement municipal qui obligerait tous les établissements commerciaux de la métropole à fermer leurs portes les jours de fêtes d'obligation.

A la suggestion de M. C.A. Gascon, membre de l'exécutif de l'association et directeur de la Ligue du dimanche, les marchands détaillants de Montréal, par leur secrétaire général, viennent d'envoyer une lettre à Mgr Albert Valois, directeur du Comité diocésain d'action catholique, dans laquelle ils déclarent entre autres choses: "Nos trois conseillers municipaux ont déjà reçu instruction de soutenir de tous leurs efforts et de tout leur travail la mesure qui s'en vient et nos sections reprendront avec l'automne les plans de campagnes préparés pour atteindre le succès dans cette affaire".

Rappelons que l'Association des marchands détaillants est représentée au Conseil municipal par MM. Oscar Gince, Hervé Ravary et Henri-L. Hudon.

Décoration décernée par le Comité de la survivance française — L'éloge des récipiendaires

Québec, 17. — La deuxième collation de l'Ordre de la fidélité française, décoration créée par le Comité de la survivance française, a eu lieu hier après-midi à l'Université Laval.

Cinq noms s'ajoutent à la liste de ceux qui ont déjà reçu la décoration. Ce sont: Son Exc. Mgr Maurice Baudouin, évêque de St-Paul, en Alberta; le très hon. Thibaud Rinfret, juge en chef de la Cour suprême du Canada; Mgr Eugène Beaulieu, de l'Institut catholique de Paris; M. l'abbé Paul Desaulniers, curé de Saint-Louis-de-Gonzague, de Nashua, E.-U.; et Mlle Eveline Leblanc, économiste au service de l'information française du ministère fédéral de l'Agriculture.

La cérémonie, qui a revêtu un caractère de grande solennité, a été présidée par M. Ernest Desormeaux, président sortant de charge du Comité de la survivance française. Un grand nombre de personnalités, au nombre desquelles on remarquait Son Exc. Mgr Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec; Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval; M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, ont assisté à la remise du diplôme et de la médaille de la Fidélité française aux récipiendaires.

M. Cyrille Delage, chancelier de l'Ordre, a fait l'éloge de chaque décoré et donné les titres de chacun à la décoration au cours de la cérémonie. Voici un résumé de ce qu'il a dit dans chacun des cas:

Mgr Baudouin

"Elève de naissance, Canadien d'adoption, Français de culture, Mgr l'évêque de Saint-Paul s'est fait l'un des champions de notre race dans les plaines de l'Ouest. Pendant des années, il a milité en sa faveur dans les rangs d'abord, puis à la tête de la vaillante Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan. Il a été en particulier l'initiateur de cette entreprise de la radio française qui a valu déjà à nos compatriotes de l'Ouest deux postes radiophoniques français. A peine promu au siège de Saint-Paul, il a conquis l'estime de ses diocésains par son zèle infatigable, par son extrême bonté d'âme, par les hautes qualités de son esprit et de son cœur. Ces qualités nous étaient depuis longtemps connues et c'est avec joie que nous saisissons l'occasion de les proclamer en public".

Le juge Rinfret

"Le juge Thibaud Rinfret est surtout connu comme un juriste de grande classe. Il a fait honneur à notre race et à notre pays dans l'exercice de sa profession d'abord et, depuis plus d'un quart de siècle, dans les délicates fonctions de la plus haute magistrature du pays. Il est maintenant le juge en chef du Canada. Cette éminente dignité lui permet de mettre en valeur et de faire rayonner dans des sphères très élevées les grandes qualités de son esprit en même temps que cette formation humaniste qu'il a puisée dans ses études classiques et dont il est profondément imprégné".

"En décernant à M. Rinfret la médaille d'or de la Fidélité française, le Comité de la survivance française a voulu rendre hommage à sa science juridique, à sa culture française, à son catholicisme profondément vécu. Il a voulu également lui exprimer la gratitude des cinq millions de Français du Canada et des Etats-Unis pour le prestige que fait rayonner sur notre race et sur notre culture la parfaite dignité de sa vie et l'éclat de sa carrière".

Mgr Beaulieu

"Combien de Canadiens à Paris, étudiants ou hôtes de passage, ont reçu l'accueil cordial d'un prêtre aussi modeste que renseigné, tous jours disposé à les entendre, à les diriger, à leur rendre tous les services possibles".

"Ce prêtre, c'était Mgr Beaulieu, directeur des services de sociologie catholique, rattachés à l'œuvre de l'Institut catholique de Paris. De plus, directeur de la revue "Les amitiés catholiques françaises", il y faisait toujours la part large aux choses du Canada, sans oublier l'Acadie. Il s'intéressait particulièrement aux concours de français ou entraînés en lice, à côté de leurs émules du reste du monde, nos jeunes Canadiens et Canadiennes des provinces minoritaires".

"Notre comité se devait de proclamer le mérite d'une telle carrière apostolique".

M. l'abbé Desaulniers

"Prêtre d'une très belle culture, pasteur zélé et patriote ardent, il a été l'un des grands artisans aux Etats-Unis du deuxième Congrès de la langue française, et le Comité de la survivance française s'honore de le compter parmi ses grands bienfaiteurs. La France a voulu honorer en lui l'apôtre de la vie française aux Etats-Unis en lui décernant la médaille de la Renaissance. Le Comité de la survivance est heureux d'ajouter son modeste témoignage d'admiration à cet hommage de la mère-patrie".

Mlle Leblanc

Le Comité de la survivance française a organisé deux souscriptions il y a quelques années: la première pour la presse canadienne et l'autre pour la radio-ouest française. Mlle Leblanc reçoit la décoration de la Fidélité française pour sa participation à ces campagnes.

Voici ce qu'a dit à son sujet M. Delage:

"Mlle Eveline Leblanc fut la plus méritante peut-être, de tous les auxiliaires bénévoles de notre comité. Que de zèle! Que d'esprit d'initiative, mis au service d'un tel projet d'organisation hors pair. Que de courses entre les deux océans, sur terre et dans les airs, pour mettre sur pied des équipes, ranimer l'ardeur et assurer le succès".

"La reconnaissance nous faisait un devoir de remercier, dans la personne de Mlle Leblanc, tous les généreux auxiliaires de notre comité dans ses œuvres de liaison française et de souscriptions publiques".

Les remerciements

C'est le juge Rinfret qui a remercié au nom des récipiendaires. La langue française, a-t-il dit, c'est une œuvre d'art ciselée par les siècles. La littérature française continue à fournir au monde des chefs-d'œuvre universels. Nous pouvons être fiers d'appartenir à cette brillante lignée d'écrivains. "Nous avons le devoir de rester fidèles à cet héritage et de nous rendre bien compte que les deux groupes ethniques du Canada ont le droit et le devoir de garder leurs caractéristiques propres".

Destruction du club de golf du mont Orford

Les flammes y causent pour \$65,000 de dégâts — Autre incendie à Saint-Martin

Un incendie d'origine inconnue a détruit, hier matin, la maison du club de golf du mont Orford. Il s'agissait d'un édifice fort luxueux et l'on estime les dommages matériels à \$85,000.

Les pompiers de Magog, appelés trop tard sur les lieux, ont vainement utilisé l'équipement moderne dont ils disposent.

Un autre incendie a rasé, samedi matin, la maison de la famille Georges Laurin, à St-Martin. Le sinistre est survenu vers 9 h. a.m. pendant que les membres de la famille étaient au marché. Ils n'ont appris ce désastre qu'en rentrant au domicile.

Suisse et Belgique restaurent la pleine liberté du commerce

Les deux premiers Etats d'Europe à en agir ainsi — Bruxelles rêve même d'annexer Berne au Benelux — Geste pratique d'unification européenne

Luxembourg, 17 (Reuter) — Les premiers à en agir ainsi, deux Etats européens de l'Ouest se préparent à restaurer entre eux l'entière liberté du commerce des marchandises et de l'échange de leurs monnaies. Ce sont la Suisse et la Belgique qui viennent de prendre cette initiative, ainsi que le confirme la déclaration faite par un haut fonctionnaire belge, à Luxembourg. Ce personnage précise qu'avec l'abolition des permis obligatoires d'importation, il ne restera plus maintenant au libre commerce entre les deux pays d'autre obstacle que les droits douaniers ordinaires; et encore compte-t-on en arriver plus tard à supprimer même ces derniers. Le dit haut fonctionnaire belge va jusqu'à exprimer l'espoir que la Suisse deviendra ainsi un membre à distance du Benelux (union douanière et monétaire formée en 1946

par la Belgique, la Hollande et le Luxembourg). "Un tel pas, ajoute-t-il, sera l'une des contributions les plus pratiques qu'on aura pu faire à l'unification de l'Europe".

Le même personnage signale qu'il existe présentement entre les économies nationales belge et suisse un équilibre qui ne se trouve pas au même degré entre la Belgique d'une part et la Hollande ou la Grande-Bretagne, d'autre part. En conséquence, Berne et Bruxelles ne renouvelleront pas l'accord que ces deux capitales avaient conclu tout juste avant la dernière guerre sur l'équilibre de leurs paiements et qui doit expirer le 12 novembre prochain.

Capture d'Horvath

Mais un légendaire "garçon en brun" a repris le large

Un jeune Montréalais de 20 ans, Joseph Horvath, alias Joe Valentin, a été arrêté hier soir, vers 6 h., au coin des rues Ontario et Hôtel-de-Ville.

Par contre, on apprend qu'un adolescent de 15 ans, fort malheureusement noté à la police pour ses nombreuses incartades, a réussi à s'échapper une autre fois du Mont-St-Antoine, il y a 3 jours.

Il s'agit de ce "garçon en brun", le fameux "garçon en brun" qui a été coupable d'avoir dévalisé une trentaine de magasins et qui avait promis de recommencer ses exploits.

CHASSEURS DISPARUS PRES DE VAL-D'OR

Val-d'Or, 17 (C.P.) — MM. Roch et Bruno Bussière, ainsi que J. Lanoix, tous de Val-d'Or ont disparu depuis l'avant-dernière fin de semaine, à une quinzaine de milles de cette ville minière.

Ils étaient partis à la chasse et mardi dernier, voyant qu'ils ne revenaient plus, on a entrepris des recherches. Hier, la police provinciale a découvert leur campement, sur les bords du lac Gatonage, à 12 milles de Val-d'Or.

On craint qu'ils soient noyés en voulant traverser le lac et des opérations de dragage ont été commencées ce matin.

M. F. Boisseau délégué à Québec

M. Fernand Boisseau, secrétaire général de l'Association des marchands détaillants de la province de Québec, a été officiellement délégué pour représenter cette association au congrès de l'Union des conseils de comté. Le congrès a lieu à Québec, à l'hôtel Victoria, aujourd'hui et demain.

M. Boisseau a déclaré qu'il portera une attention spéciale à l'une des résolutions qui seront présentées au congrès. Elle a trait à l'étude du régime des permis et licences dans la province de Québec.

Un grand nombre de détaillants s'intéresse à cet important problème.

PREMIERE REUNION AUTORISEE D'EX-SOLDATS NAZIS

Wesel, Allemagne, 17 (A.P.) — Plus de 300 membres d'une ancienne division nazie de parachutistes ont tenu, en fin de semaine à Wesel, en Basse-Saxe, dans la zone britannique d'occupation, leur première réunion depuis la guerre.

Des autorités anglaises locales avaient d'abord interdit cette réunion; mais leur interdiction a été contournée par des ordres supérieurs venus de Lueneburg. Seuls une douzaine de policiers allemands avaient été chargés de surveiller l'assemblée; mais aucun fonctionnaire des occupants n'était présent. L'organisateur de la réunion, le lieutenant-colonel Otto Laun, n'avait expédié que 60 invitations; mais plusieurs anciens paratroopers allemands ont eu quand même connaissance de la réunion par la voie des journaux. Cette division de paratroopers, couramment surnommée "Les diables verts", s'était illustrée en 1941 par son invasion de la Crète et en 1943 dans les combats autour de Cassino, en Italie.

Un communiste est condamné à 3 ans de prison

En Australie

Sydney, 17 (C.P.) — Le secrétaire général du parti communiste australien, M. Laurence L. Sharkey, a été condamné ce matin à trois ans de prison "pour avoir employé des paroles séditieuses".

A l'annonce de la sentence, le condamné s'est écrié "Vive la Paix internationale". Sharkey fut reconnu coupable au mois de juin dernier. Au cours d'un interview tenu au téléphone, il avait déclaré que "si les troupes soviétiques traversaient l'Australie, en poursuivant un agresseur, elles seraient cordialement accueillies par les travailleurs australiens".

L'appel de Sharkey fut rejeté par la haute cour de justice. Rappelons qu'il fut nommé à l'Internationale communiste en 1935, lors d'un séjour à Moscou. Il participa de plus à l'organisation du parti communiste extrême oriental et se rendit notamment au congrès du parti communiste indien, en 1948. Plus tard, Sharkey rendit visite aux chefs communistes malais. Il se prétend actuellement journaliste et de fait fait partie de l'Association des journalistes australiens.

MGR MAURALT EST REVENU DE ROME

Mgr Olivier Mauralt, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, est arrivé hier matin d'un voyage à Rome, où il avait participé au premier congrès plénier de la Fédération des universités catholiques.

Parti de la métropole le 17 août dernier, Mgr Mauralt a d'abord passé quelque temps en France, pour y visiter les universités catholiques de Paris et de Toulouse. Il s'est ensuite rendu à Rome pour le 18 septembre, date d'ouverture du congrès.

Le cinquantenaire de l'école La Mennais

L'école La Mennais, autrefois académie Saint-Paul, vient de célébrer par des fêtes qui se sont terminées hier soir, le cinquantenaire de sa fondation. Les anciens de cette école paroissiale de Saint-Eduard fêtent en même temps le vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur amicale.

A cette occasion l'amicale a présenté à l'école une plaque de bronze, comme hommage de reconnaissance des anciens élèves envers leurs anciens professeurs, les Frères de l'Instruction chrétienne.

Cette plaque, placée bien en vue, à l'entrée de l'école, au premier plancher, a été dévoilée hier midi par le R. F. Laurentius-André, un ancien directeur de l'école et fondateur de l'amicale.

La cérémonie est déroulée en présence de Son Excellence Mgr Lionel Scheffer, un ancien élève, vicaire apostolique du Labrador; du provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, des représentants de la Commission des écoles catholiques de Montréal, des anciens professeurs, des autorités ecclésiastiques de la paroisse Saint-Eduard ainsi que des autorités civiles.

Puis un banquet a réuni sous la présidence de M. Léo Ladouceur, président de l'amicale, plus de 500 anciens élèves, de nombreux anciens professeurs et maîtres actuels. Jamais dîner n'a remporté un aussi grand succès.

A 10 heures, il y avait messe pontificale, en l'église Saint-Eduard, célébrée par Mgr Scheffer.

Le curé de la paroisse, Mgr Edouard Charbonneau, p.d., a souhaité la bienvenue aux anciens élèves et vanté l'œuvre accomplie par les Frères de l'Instruction chrétienne. Le R. P. Henri Reid, O.P., un autre ancien élève, a prononcé le sermon de circonstance. Il a souligné le travail magnifique qu'ont fait depuis cinquante ans les Frères dans la paroisse de Saint-Eduard. Il a, de plus, insisté sur la collaboration qui doit toujours exister entre les laïcs, les membres du clergé et des communautés religieuses.

"Nous sommes trop enclins à critiquer nos prêtres et nos religieux de nos jours, a dit le R. P. Reid. Notre devoir doit être, plutôt, de les aider dans leur délicate et noble tâche, de travailler de concert avec eux pour poursuivre l'œuvre des premiers éducateurs, ceux qui nous ont guidés dès nos débuts dans la vie."

Hommage à M. Victor Guévremont

Au tout début du banquet, le Dr Adélard Groulx, directeur de la Santé municipale, lui aussi un ancien élève, a tenu, au nom de l'amicale, à rendre un respectueux hommage à M. Victor Guévremont, qui fut le premier instituteur de la paroisse de Saint-Eduard. M. Guévremont avait d'ailleurs pris place à la table d'honneur et il a été l'objet d'applaudissements prolongés.

A titre de maître de cérémonies, le Dr Groulx a présenté les divers orateurs qui ont été: le Frère Gaston-Adrien, directeur actuel de l'école; Mgr Scheffer, qui a proposé la santé du Pape; Mgr Charbonneau, qui a parlé du grand rôle que jouent les Frères de l'Instruction chrétienne dans la paroisse Saint-Eduard; Mgr Eugène Gauthier, p.d., vicaire ecclésiastique en chef, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui s'est dit fier de reconnaître, chez les Frères de l'Instruction chrétienne d'excellents éducateurs et des apôtres; le Frère Robert-Marie, provincial du district d'Oka, qui a proposé la santé de l'Institut; M. Ladouceur, président de l'amicale, qui a relaté tout ce que l'amicale a fait pour organiser les fêtes, et M. J.-Alfred Filion, conseiller municipal et membre du comité exécutif.

M. Filion, qui représentait Son Honneur le maire Camille Houde, a déclaré "que c'est à l'école La Mennais que ses fils s'étaient formés et qu'ils étaient fiers d'avoir été du nombre des milliers de jeunes gens qui y ont trouvé une belle préparation à la vie".

Les fêtes avaient débuté, samedi, par un grand festival pour les élèves actuels. Samedi, il y a eu réunion des anciens, puis séance récréative, dans la soirée.

Hier soir, il y a eu représentation artistique et musicale, au Centre paroissial, 6515, rue St-Denis. Enfin, le matin, un service solennel a été chanté pour les professeurs et les anciens élèves décédés, par le clergé de la section du corps d'aviation canadien, l'abbé Alphonse Trotter.

Comme marque de reconnaissance pour les membres du conseil des anciens qui avaient vu à l'organisation des fêtes, aides des anciens présidents et de dévoués religieux, tous ont été réélus par acclamation.

Ce sont: MM. Léo Ladouceur, président; Léopold Marcotte, 1er vice-président; F.-J. Juteau, 2e vice-président; le Frère Fortunat, secrétaire; M. Dollard Robitaille, P.S.S., trésorier; M. J.-A. Conzatti, trésorier; Edouard Clermont, André Daoust, Lionel Boucher, André Brisson, Emile Lacasse et André Joannis, conseillers.

LA SOCIETE D'OPHTHALMO-OTOLARYNGOLOGIE

Ottawa, 17. — La "Société canadienne d'ophtalmologie-otolaryngologie" a obtenu ses lettres patentes de l'autorité fédérale. Constituant la corporation: les docteurs Jules Braut, François Bédard, Valmore Latraverse, Marcel Ostiguy, Jean Lapointe, Philippe Panseron et Alphonse-Louis Guertin, tous six, médecins-chirurgiens de Montréal.

A PRAGUE

Quiconque fera circuler les encycliques sera passible d'une peine d'emprisonnement

Pas de séances de Parlement-école au Jeune Commerce

Une telle organisation porterait flanc au "capital politique"

La Fédération des chambres caennettes du Québec vient de se prononcer contre les séances du parlement-école, comme prêtant flanc "au capitalisme politique, à l'esprit de parti qui constitue un excès, un abus du fanatisme, surtout chez nos Canadiens français".

Réuni à Montmagny en fin de semaine, le Conseil de la Fédération a adopté un mémoire sur la question, préparé par M. Bernard Willshire, de Jonquière, administrateur de la région du Saguenay.

Tout en recommandant d'abandonner les parlements-écoles, M. Willshire croit qu'il est nécessaire aux jeunes de s'intéresser à la politique, et activement. Il faut, dit-il, que les jeunes mettent la main à la pâte et aident de toute l'ardeur de leur jeunesse à remettre au programme la politique. Il serait illogique et indigne de notre foi d'abandonner cette importante question sous prétexte qu'elle n'en vaut pas la peine.

Dans son rapport, M. Willshire parle aussi des conseils de ville modèles, qu'il recommande vivement. Il a soumis un projet de constitution et un budget.

Le Conseil de la Fédération a adopté deux autres mémoires: l'un sur "une des façons d'organiser une exposition commerciale et industrielle", l'autre sur les "semaines et expositions de santé".

Au cours de la fin de semaine, le Conseil a visité la Fonderie de L'Islet et la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Jean-Port-Joli.

Prague, 17 (A.P.) — La purge politique se poursuit en Tchécoslovaquie. Un certain nombre de nouvelles arrestations ont été effectuées samedi dernier. Des centaines de propriétés privées ont été expropriées, ainsi que neuf compagnies d'exportation et 22 entreprises de marchandises en gros.

De plus, les fameuses stations balnéaires de Karlovy (Karlsbad) et de Mariánské ont été nationalisées. Les plus importantes maisons d'importation et d'exportation tchèques avaient déjà été nationalisées au moment de l'avènement du régime communiste. Les nouvelles mesures, déclare la Gazette officielle du gouvernement, sont destinées à supprimer définitivement la puissance de la classe moyenne (petits bourgeois).

A ces mesures, s'ajoutent de nouvelles lois arbitraires contre les catholiques. Il sera désormais interdit de faire circuler en Tchécoslovaquie les encycliques papales sous peine d'emprisonnement, ou autre pénalité. Le président Klement Gottwald a signé ces jours-ci les deux lois relatives à la nationalisation de l'Eglise. Le Parlement a fait preuve d'un grand enthousiasme à ce sujet.

Le 1er novembre, l'Eglise tchèque sera réglementée par le ministère aux affaires religieuses. Toutes les propriétés de l'Eglise seront confisquées par le gouvernement et les prêtres seront considérés comme des fonctionnaires c'est-à-dire payés par l'Etat. Les chers communistes ont par ailleurs fait comprendre que, selon la nouvelle loi, la loyauté et le devoir d'un ecclésiastique sont dus en premier lieu à l'Etat.

Les évêques tchèques ont dénoncé ces arrêtés ministériels, les qualifiant "d'antisociaux et d'injustes".

On signale en outre que des centaines de Tchèques ont visité hier les prisons de Prague, cherchant à rassurer leurs parents ou amis emprisonnés à la suite des mesures disciplinaires entreprises par la police communiste. Les parents ou amis des détenus ont d'ailleurs été renvoyés chez eux sans aucun renseignement.

La police arrête 2 nouveaux Témoins de Jéhovah

Pour "troubler la paix en sonnant aux portes"

Deux jeunes filles, membres des Témoins de Jéhovah, ont été arrêtées hier matin, à l'angle des avenues Melrose et Western, à Notre-Dame de Grâce. Elles devaient comparaître ce matin en Cour de record.

Ce sont Miles May Miller, 34 ans, 1243 Sussex, et sa cousine Grace Miller, 25 ans, 4173 Sainte-Catherine ouest.

Elles voulaient causer avec des gens de mauvaises convictions religieuses. Telles en être parvenues, bêtillies, pour laquelle on les accuse "d'avoir troublé la paix en sonnant aux portes". De manière illégale, sans doute.

LEOPOLD ACCPETE LE PRINCIPE D'UN APPEL AU PEUPLE

Genève, 17 (A.P.) — Le premier ministre de Belgique, M. Gaston Eyskens, révèle en être parvenu à un accord avec le roi Léopold III sur la tenue d'un plébiscite qui déterminera si le souverain exilé a droit de remonter sur son trône. M. Eyskens poursuit en ce moment avec le monarque, à la résidence de ce dernier, dans la banlieue de Genève, Suisse, une série d'entretiens dont il refuse toutefois de discuter les détails. Il est tout au moins certain que Léopold accepte maintenant le principe du plébiscite; mais il reste à s'entendre sur le pourcentage du vote que les diverses parties en cause regarderont comme décisif. De toute façon le projet de plébiscite doit faire le sujet d'un débat au Sénat belge le 25 du mois courant. M. Eyskens doit rentrer aujourd'hui même à Bruxelles, en prévision de ce débat.

LUNDI 17 OCTOBRE 1949

Le procès du bombardier B-36 et de la bombe atomique

Un conflit qui n'a cessé de s'accroître depuis la fin de la guerre vient d'éclater au grand jour à Washington : il oppose, au sein des forces militaires des États-Unis, la Marine à l'Armée et à l'Aviation. C'est, si l'on veut, un épisode du débat universel sur la valeur militaire de l'avion et des bombardements. Toutefois il ne s'agit pas d'un débat académique, mais d'une lutte serrée entre les États-majors de la plus grande puissance du jour. L'enjeu est considérable non seulement pour les États-Unis, mais pour le monde entier.

La guerre, notamment par Pearl-Harbor, a montré que l'absence d'un commandement militaire unifié présentait des dangers, et un mouvement pour cette réforme est apparu, auquel la Marine s'opposait parce qu'elle craignait de perdre sa place au profit de l'Aviation. Ce projet, après bien des avatars, a fini par se réaliser cette année. Au Conseil des chefs d'états-majors siègent des représentants des trois armes, et un président qui ne vote pas mais qui a accès directement auprès du secrétaire de la défense. Ce président est le général Bradley, de sorte qu'en pratique, dans ce conseil, le délégué de la Marine, est constamment en minorité.

Le conflit s'est concentré sur la question des fortresses volantes B-36, les plus puissants bombardiers jusqu'ici, pouvant dépasser une altitude de 40,000 pieds, possédant un rayon de vol de 10,000 milles avec 10,000 livres de bombes, à la vitesse de plus de 350 milles à l'heure. Ces appareils, dont l'équipage est de 15 hommes, coûtent \$4,700,000 chacun.

Avec l'appui du nouveau secrétaire de la défense, M. Johnson, l'Aviation a décidé de concentrer le plus gros de ses ressources sur ces appareils qui auraient pour fonction les bombardements atomiques en cas de guerre. La Marine craint que cette politique absorbe une trop forte part des crédits militaires, et que l'Aviation navale et les porte-avions soient privés de tout rôle stratégique.

Les partisans du B-36 prétendent que l'arme stratégique principale des États-Unis doit être un bombardier capable d'aller porter la bombe atomique partout dans le monde; que le B-36 est invulnérable aux attaques des avions de combat connus; tandis que des porte-avions pouvant servir de base à des bombardiers seraient d'un coût prohibitif et trop vulnérables.

Depuis quelques mois, ce conflit s'est traduit par des décisions importantes où la Marine a eu le dessous. M. Johnson a fait interrompre les travaux de construction d'un porte-avion de \$170 millions capable de porter des bombardiers stratégiques. On a décidé de réduire sensiblement le personnel, le budget et l'aviation navale. Les officiers supérieurs, tenus au secret et liés par la discipline, n'ont rien dit; mais des officiers subalternes ont entrepris un mouvement d'agitation, dont l'objet était de provoquer un débat politique sur la question. Un capitaine de l'aviation navale a fini par réussir, en remettant à la presse des documents jusque là confidentiels; il a été suspendu et doit passer en cour martiale, mais le comité des services armés de la Chambre des Représentants a décidé de tenir une enquête publique sur la question.

Or les officiers et techniciens navals qui ont été les premiers témoins à l'enquête ont attaqué non seulement le B-36, mais aussi la bombe atomique. Ils ont affirmé qu'avec les progrès de la défense contre avions, le B-36 dans leurs grands raids sans escorte, ne seraient pas du tout invulnérables, mais qu'ils subiraient trois fois autant de pertes que les B-17 avec escorte en ont subi en bombardant l'Allemagne pendant la Grande Guerre II.

La raison d'une telle vulnérabilité viendrait des projectiles dirigés et du radar. A la fin de la guerre les Allemands possédaient la bombe volante "wasserfall", capable de détruire à une distance de 31 milles des appareils ennemis volant à une altitude de 65,000 pieds et à une vitesse de 485 milles à l'heure. Cette bombe volante, dont environ 300 unités furent fabriquées avant 1945, atteignait une vitesse de 1,700 milles à l'heure. Le repaire d'un B-36 avec l'aide du radar, permettrait d'envoyer une bombe vo-

lante dirigée aussi par radar, qui rencontrerait le bombardier à un point d'intersection des deux trajectoires. Les Soviétiques ont saisi de ces bombes en Allemagne avec tous les plans; ils ont des experts allemands qui travaillent à la production de ces armes, et possèdent peut-être déjà des stocks appréciables.

Ce premier coup porté à l'invulnérabilité du B-36 était déjà assez dur; mais l'émoi a été encore plus grand quand les experts navals ont mis en doute l'efficacité des bombardements atomiques. Ils ont prétendu que même avec sa grande puissance, la bombe atomique n'a qu'une portée limitée; elle détruit tout dans un rayon donné, mais qui n'est pas aussi étendu que le public le croit. Un témoin a affirmé qu'un homme se trouvant à un mille et quart de la bombe, sans autre protection que ses vêtements, ne serait pas gravement blessé. Il paraît que cela ressort du dossier officiel de Hiroshima.

Des officiers de l'Aviation ont tout de suite annoncé qu'ils riposteraient à ce témoignage en invoquant les progrès réalisés depuis la bombe de Hiroshima. Mais quoi qu'il en soit il semble acquis que la zone d'efficacité maximum de la bombe atomique a des limites relativement restreintes. Or cela exclut du point de vue de l'efficacité militaire, un bombardement de précision. La bombe est si coûteuse, et le matériel nécessaire à sa fabrication est si rare, que la précision du bombardement devient aussi nécessaire proportionnellement qu'avec les bombes ordinaires. Or, disent encore les experts, le bombardement de précision à 40,000 pieds d'altitude, de nuit ou de jour, est un mythe.

Le plus remarquable dans tout cela n'est pas la nouveauté de ces arguments, car on les trouve dans des ouvrages dont nous avons déjà parlé ici, notamment ceux du savant anglais Blackett, du major-général Fuller, experts anglais en matière de chars d'assaut, de l'amiral anglais sir Gerald Dickens. Mais pour la première fois de tels arguments, que beaucoup de gens voulaient écarter en les qualifiant de pro-soviétiques, sont énoncés par des amiraux et des techniciens de la Marine états-unienne, qui sont en fonction.

De nouveaux points d'interrogation surgissent donc contre la thèse populaire d'une guerre rapide et d'une victoire foudroyante. Et si la guerre atomique, malgré son horreur, manque d'efficacité décisive, le camp occidental se retrouve devant l'impossibilité, admise par maints spécialistes militaires, de vaincre l'armée rouge chez elle. L'hypothèse de la victoire s'estompe du moment que dans la guerre aérienne les armes défensives prennent le dessus. Le radar et la bombe volante qu'il dirige peuvent peut-être neutraliser la bombe atomique.

Mais tout ce qui précède est encore secondaire par rapport au témoignage du contre-amiral Ofstie. Cet officier, membre du comité de liaison militaire auprès de la Commission de l'Energie atomique de Washington, a porté le débat plus haut et plus loin. Il a soutenu que le concept d'une guerre atomique est immoral, indigne des États-Unis et de la civilisation; que les bombardements stratégiques sur les populations civiles, les bombardements de saturation comme ceux qu'on a pratiqués sur l'Allemagne et le Japon étaient condamnables et ont compromis la paix parce qu'ils ont détruit les assises économiques.

Cela aussi a déjà été dit, mais c'est la première fois que de telles paroles tombent des lèvres d'un officier supérieur des États-Unis occupant des fonctions officielles; et ces idées, qui vont à l'encontre de la politique énoncée par M. Truman en matière de guerre atomique, sont présentées devant le Congrès des États-Unis. Tous ceux qui croient que la paix ne peut venir que du respect du droit, de la morale, de la justice, selon le sens chrétien de ces valeurs, applaudiront les courageuses paroles de l'amiral Ofstie. Si le monde occidental veut arrêter la course à l'abîme où il est engagé le retour à ces principes chrétiens est une condition préalable impérative.

Paul SAURIOL

LETRE D'OTTAWA

La punition imposée à M. Raymond

Bruneau par M. Lionel Chevrier

Chantecler et le soleil de la victoire

Ottawa, 17 — M. Raymond, député de Brunau, le nouveau député de Prescott, est un libéral convaincu. Il a voté régulièrement avec le gouvernement depuis le début de la session et il ne manque pas d'applaudir les importantes déclarations ministérielles.

M. Brunau n'en a pas moins été placé à l'extrême-gauche de la Chambre des Communes, au-delà des socialistes et même au-delà des radicaux. Il siège au milieu des députés indépendants, en arrière de M. Paul-Edmond Gagnon et de M. Camille Houde, aux côtés de M. le Dr Raoul Poulin. Il est visible dans ce coin non libéral où se sent un peu comme un poisson hors de l'eau.

Le crime de l'indépendance ?

Il est vrai que M. Brunau s'est fait élire comme libéral indépendant en ce sens qu'il a combattu et battu le député sortant, M. Elie-O. Bertrand, candidat officiel du parti. Cela ne constitue pas cependant un péché contre l'esprit, c'est tout au plus un manque de discipline que la victoire suffit à effacer. M. Brunau n'est pas un libéral à tout prix. Nombreux sont les libéraux qui sont entrés à la Chambre des Communes en battant le candidat officiel du parti et qui n'ont pas moins fourni une glorieuse carrière libérale. Parmi les députés qui siègent à la droite du président, il en est plusieurs qui ont suivi la même voie que le nouveau député de Prescott, il en est même qui ont traversé de leur propre gré le parterre de la Chambre pour occuper un siège dans le coin d'extrême gauche et que l'on a accueillis les bras ouverts lorsqu'ils ont voulu rentrer au bercail.

La situation faite à M. Brunau au début de la session a donc intrigué tous les observateurs. On s'est demandé pendant un temps si le libéralisme avait subi une transformation et si les cent quatre-vingts quelque députés du parti allaient être soumis à un régime de stricte observance.

C'est la faute du pion

On a cependant fini par savoir que ce n'était pas le grand conseil de la communauté libérale qui

gène, son dix-septième congrès. Les travaux commencés hier se poursuivront toute la journée d'aujourd'hui. Le programme comportait surtout, avec un dîner commémoratif du vingt-cinquième anniversaire de l'oeuvre et une séance d'ouverture où l'on a remis à M. Jean Bruchési la médaille de la société, en même temps que le président de l'Acfas, M. Léon Lortie, y prononçait un discours sur les trois visages de la science, une série de communications d'ordre strictement scientifique.

On trouvera ailleurs un compte rendu résumé de la première partie du congrès.

L'Acfas est une sorte de fédération des sociétés scientifiques de chez nous. Chaque section sur ses réunions particulières. On travaille donc simultanément dans les sections suivantes: Physique, Chimie, Géologie et minéralogie, Biologie, Entomologie, Botanique, philosophie et pédagogie, mathématiques, sciences sociales et géographie.

Pour tout le monde

On comprend que, si certains des thèmes développés sont accessibles aux profanes et de nature à vivement les intéresser, un certain nombre d'autres leur feront l'effet, non pas du grec, mais de quelque chose de plus difficile encore et de plus hermétique.

Mais il n'est rien là-dessus qui ne soit utile, et certaines de ces recherches peuvent aboutir, en le sait, à des conséquences de très grande importance pratique.

Il faut donc se réjouir qu'un nombre relativement si considérable des nôtres s'emploient à de pareils travaux.

N'oublions point que certains des conférenciers ont voulu traiter de sujets d'un intérêt immédiat pour un vaste public, tel M. Lionel Daviault qui, aujourd'hui même, parle de l'urgence des recherches des sciences naturelles, tels M. Léo Marion, qui, hier, parlait de recherche pure et de recherche appliquée, M. Paul Koenig, qui, le même jour, disait ce que deviennent nos boursiers, etc.

On ne s'étonnera point de ce que nous nous réjouissons particulièrement de ce que, dans une étude sur la valeur éducative des sciences naturelles, qu'il donne aujourd'hui, le directeur général des Cercles des Jeunes naturalistes, M. l'abbé Ovide Fournier, qui est, comme l'on sait, professeur à l'université, profite de l'occasion pour mettre en relief la valeur et l'utilité de l'oeuvre qui lui est si chère.

Sur les traces des anciens

M. Marcel Raymond, l'actif botaniste écrivain qui participa au premier congrès de l'Acfas, en 1933, — il était tout jeune alors — rappelait dans Notre Temps de

avait infligé cette punition excessive au novice Brunau, mais le maître de salle de sa section qui s'est emporté et qui n'en veut plus de la punition. Il se serait produit des intercessions en faveur du malheureux de la part de ses pairs et même de ses supérieurs, mais le surveillant est resté sourd à toutes ces supplications. Et les chefs n'ont pas osé intervenir en raison du principe d'autorité. Le député libéral de Prescott est donc condamné à prendre place, non pas au milieu des filles comme cela se voit parfois à la petite école du rang, mais au milieu des députés indépendants.

Le chef ministériel du district ontarien où se trouve le comté de Prescott est M. Lionel Chevrier, ministre des transports. Il avait choisi comme candidat M. Elie-O. Bertrand, le député sortant, ce qui était tout à fait normal. M. Brunau, traducteur originaire du comté, s'est rendu compte que la popularité de M. Bertrand était à la baisse. Il a donné sa démission et dans une campagne éclair de dix jours il a enlevé le comté à M. Bertrand en le conservant tout entier au parti libéral.

M. Chevrier ne s'était pas contenté d'approuver la candidature de M. Bertrand, il était allé prononcer des discours à l'appui de cette candidature. Il était allé prononcer de brillants discours bilingues selon la thèse de la formation bilingue biculturelle qu'il soutenait ces jours derniers à l'Université d'Ottawa. M. Bertrand devait donc être élu et M. Brunau battu.

En refusant de se laisser foudroyer par la rhétorique ministérielle, M. Brunau a donc commis un crime de lèse-majesté politique et oratoire. Et c'est pourquoi il est voué aux éternelles parades.

Chantecler croyait que c'était son chant qui faisait lever le soleil. Et ce fut un matin tragique dans la basse-cour que celui où il s'aperçut qu'il avait pu oublier sa sublime mission sans que le monde fût changé. La même tragédie s'est produite dans Prescott. M. Chevrier a lancé son coréon électoral en faveur de M. Bertrand et le soleil de la victoire s'est levé sur M. Brunau. Ce sont là des choses qui ne se pardonnent pas.

Pierre VIGÉANT

samedi, les débuts héroïques de l'oeuvre.

A la rue Saint-Denis, écrivait-il, nous nous empressons littéralement dans la modeste salle de laboratoire de Botanique où, si la lumière était rare et l'espace parcimonieux, la poussière et l'enthousiasme ne manquaient pas. Il évoque, en contraste, les locaux magnifiques où l'Acfas peut aujourd'hui siéger.

Souhaitons que, disposant de ressources, de moyens d'action, beaucoup plus considérables que leurs aînés, les travailleurs d'aujourd'hui portent à l'exécution de leurs tâches un dévouement égal, une aussi vive ardeur.

M. Raymond qui, par son âge, fait une sorte de trait d'union entre les deux équipes, dit joliment: Le Canada est un vaste pays dont on connaît encore imparfaitement les ressources minières, forestières, botaniques, animales, ethniques, etc. Quel vaste champ de recherches! Nos maîtres nous ont-ils créés des cadres: universités, écoles spécialisées, jardins zoologiques et botaniques, sociétés. C'est à nous de les garder vivants. Notre sort est en nos propres mains.

Mais le grand public se doit d'aider à cet effort, de permettre à ces bonnes volontés de donner leur plein rendement. Qu'on ne l'oublie point.

Témoignage américain

Les visiteurs montrealais au Jardin botanique sont déjà nombreux. Les sont-ils assez? Nous en doutons.

Le Jardin est peut-être d'accès trop facile. On se dit que l'on pourra toujours y pousser une pointe. Et l'on retarde indéfiniment sa visite.

Et, pourtant, lisez ce qu'écrivait dans le Star du 8 octobre une Américaine. Nous résumons son texte.

L'un des points les plus intéressants de ma visite (dans la région montrealaise), disait donc Mme Eleanor T. Crouse, de Philadelphie, a été ma longue visite au Jardin botanique, dans l'est de la ville. J'ai visité beaucoup de jardins d'ici à la côte de la Californie, mais aucun n'était aussi considérable, aussi complet, aussi bien développé que celui de Montréal. De plus, le personnel fut très cordial et m'a très généreusement prodigué son temps et son attention pour me diriger et m'expliquer le développement des plantes. Je n'oublierai jamais les nombreuses heures passées au Jardin.

Je me propose de revenir à Montréal et d'espérer que les grandes serres qui abriteront les grandes plantes seront alors complétées.

Sachons donc profiter de cette richesse et de cette beauté qui sont à notre portée, et que nous envient les étrangers.

O. H.

POUR UNE COLLABORATION PATRONALE - OUVRIERE

L'ordre social chrétien exige une grande collaboration entre les associations patronales et ouvrières. Tout doit être mis en oeuvre pour amener les deux groupes à mieux se comprendre et à travailler ensemble.

La signature d'une convention collective marque une première étape qui doit être un point de départ. Divers comités développent cette collaboration sur le plan de l'entreprise d'abord, puis dans toute l'industrie concernée, pour conduire à l'organisation complète de la profession.

Attitude à l'égard du syndicalisme

Les employeurs et les employés devraient s'abstenir de combattre l'organisation syndicale.

Les groupements patronaux et ouvriers, tout en acceptant et respectant l'autonomie des uns et des autres, doivent chercher à collaborer le plus parfaitement possible; ils doivent donc se garder tant du paternalisme que d'une attitude méfiante.

Pour arriver à ces fins, nous suggérons les moyens suivants qui nous semblent les plus importants:

1. Dans les conventions particulières, les employeurs doivent favoriser les syndicats; ceux-ci doivent se montrer dignes de cette confiance et ne pas la faire regretter à leurs employés;

2. Etablir des comités de collaboration afin d'appeler les ouvriers à une participation plus active au rendement de l'entreprise; les ouvriers doivent donner leur confiance et s'intéresser aux résultats de l'entreprise;

3. Manifester de part et d'autre une grande largeur d'esprit dans l'application de la convention collective;

4. Parler favorablement du syndicalisme dans leur milieu respectif;

5. Donner la préférence d'emploi aux syndiqués et des clauses appropriées de sécurité syndicale; le syndicat doit s'efforcer de fournir la meilleure main-d'oeuvre possible;

6. Favoriser les saines initiatives prises de part et d'autre.

Nécessité de la formation sociale

Pour amener les deux organisations patronales et ouvrières à se conformer toujours aux exigences de l'ordre social chrétien:

1. Il faut intensifier la formation sociale:

a) par une prédication fréquente et adaptée de la doctrine sociale catholique;

b) en donnant une place dans les écoles, collèges, séminaires et couvents à l'enseignement de cette doctrine;

c) en organisant des écoles ou des journées de formation sociale;

d) par une meilleure utilisation des moyens modernes de propagande, presse, radio, cinéma, etc.

2. Il faut encore stimuler la formation proprement syndicale par les moyens énumérés plus haut et aussi par des cercles d'études et des forums.

Insuffisance de la convention collective

La simple signature de convention collective ne suffit pas à réaliser l'ordre social chrétien. Il faut de plus:

1. Prétablir un cadre parallèlement à tout autre travail, la formation morale du patron et de l'ouvrier, et notamment le rappel de leurs devoirs mutuels;

2. L'amélioration des conditions de travail d'une part et l'amélioration du rendement ouvrier d'autre part;

3. L'établissement institutionnel de la collaboration mutuelle entre les patrons et les ouvriers;

4. La participation de plus en plus active des ouvriers syndiqués avec les patrons à l'organisation du rendement de l'entreprise, et conséquemment à ses bénéfices, ce qui perfectionnera peu à peu le système du salariat par le contrat de société;

5. Une différence d'attitude en-

vers l'autre partie en tenant compte de son esprit;

6. La préférence aux syndicats d'inspiration catholique;

7. Une politique d'élargissement des conventions collectives particulières ou industrielles vers la convention collective à extension juridique et l'application à toute la profession des principes ici donnés pour l'entreprise.

Comités de collaboration

Sur le plan de l'entreprise

a) Le Comité de griefs ou Comité de relations ouvrières a pour mission de surveiller l'interprétation et l'application de la convention collective (Loi des Relations ouvrières et C.P. 1003) et de régler les autres difficultés qui pourraient survenir dans les relations entre l'employeur et ses employés.

Il assure la collaboration patronale-ouvrière à condition qu'il possède les caractéristiques suivantes:

1. composition paritaire;

2. nomination des représentants par les parties signataires;

3. choix des représentants ayant compétence technique, connaissance des conditions locales, caractère représentatif, équilibré;

4. fréquence des réunions qui permettent un fonctionnement efficace;

5. détermination précise de la procédure de réglementation des griefs;

6. autorité exécutoire des décisions du comité;

7. conscience de leurs responsabilités chez les membres et conviction de la supériorité du règlement par entente sur le règlement par arbitrage.

b) Le Comité mixte de production se compose d'un nombre égal de représentants des travailleurs et de l'employeur et a pour objet d'accroître la production et le rendement grâce à une collaboration intime des deux groupes.

Ses attributions et son champ d'action portent sur:

— l'amélioration du rendement;

— la conservation des matériaux, de l'outillage et de l'équipement;

— la réduction des absences volontaires au minimum;

— le maintien d'un bon moral;

— l'éloignement des rumeurs;

— la réduction du déplacement de la main-d'oeuvre;

— l'accroissement de la production;

— la réduction du nombre d'accidents;

— l'utilisation intégrale de la main-d'oeuvre;

— l'encouragement aux oeuvres d'éducation, de bien-être et de divertissement;

— le développement d'entente et de confiance mutuelle plus complètes.

Partout où ces comités se sont donnés la peine de fonctionner sérieusement, ils ont procuré des résultats notables. Ils ont montré aux patrons que les ouvriers ne pensent pas seulement à eux, mais aussi au progrès de l'entreprise. C'est alors avec une plus grande confiance que les parties négocient leur convention collective.

Ces comités assurent la collaboration patronale-ouvrière à condition qu'ils prennent soin de ne pas empiéter sur l'action syndicale.

c) Le Comité d'entreprise groupe les représentants des travailleurs et de l'employeur pour les faire participer à l'administration de l'entreprise. Ce Comité pose le problème de la cogestion, qui sera traité plus à fond par le rapport des Journées d'études sociales de 1947. Disons simplement qu'il faut favoriser l'établissement de ces comités d'entreprise en notre pays, graduellement et avec prudence.

Sur le plan industriel et régional

a) Le Comité paritaire assurera la collaboration patronale-ouvrière;

— à condition que les membres du comité paritaire veillent collaborer dans l'application les clauses du décret;

— dans une mesure limitée, à cause des attributions mêmes du comité paritaire, et à cause du nombre limité des délégués au comité paritaire. Toutefois, ces délégués prennent dans l'exercice de leurs fonctions un plus grand sens de responsabilités vis-à-vis des tiers et apprécient mieux la commune mesure de justice due au public, aux employeurs et aux ouvriers. De plus, ces mêmes délégués peuvent répandre cet esprit de collaboration dans leurs associations respectives.

b) La Commission d'apprentissage a pour attribution de pourvoir à la formation professionnelle des apprentis pour les différents métiers.

La Commission assure la collaboration patronale-ouvrière dans la mesure où les organisations patronales et ouvrières y exercent une influence prépondérante par l'industrie mais en fonction de ses besoins.

Cette formation qu'elle dirige se donne en dehors de leurs représentants, si les circonstances ne permettent pas qu'on leur accorde la représentation exclusive, ce qui est à souhaiter.

c) Les Conseils mixtes locaux ou régionaux rassemblent des représentants d'employeurs et d'employés pour étudier en commun et résoudre les problèmes non couverts par les comités paritaires. Ces conseils offrent de nombreux avantages. Ils sont un des premiers moyens nécessaires pour créer et développer une atmosphère de collaboration et de sympathie entre patrons et travailleurs. Pour créer cette atmosphère les employeurs et les employés devront, en ces Conseils mixtes, se proposer l'étude et la solution quand c'est possible de tous leurs problèmes communs.

Ces conseils devraient s'organiser sur une base locale, d'abord, et plus tard sur une base régionale, si le besoin s'en fait sentir.

Conditions de succès

Pour que ces comités donnent leur pleine mesure d'efficacité il faut:

1. assurer sur ces comités la représentation institutionnelle des syndicats patronaux et ouvriers par des délégués judicieusement choisis;

2. attribuer à chaque syndicat la surveillance des attitudes de ses délégués qui doivent en être responsables devant lui;

3. promouvoir la formation sociale et technique des délégués à ces comités;

4. faire une propagande opportune auprès de tous les intéressés pour encourager la collaboration patronale-ouvrière par ces différents moyens.

Organisation de la profession

a) Les cadres;

L'organisation professionnelle des patrons et des employés devrait se faire non sur une base de métier, mais sur une base d'industrie, c'est-à-dire que ce qui doit déterminer le mode d'organisation terminale de la profession, c'est l'activité de l'employeur plutôt que celle de l'employé, qu'il s'agit d'établir des subdivisions d'après les services de l'employé.

L'organisation de la profession repose sur le syndicalisme patronal et ouvrier. Les organismes corporatifs doivent tirer leur origine et leur soutien du plan syndical.

b) L'esprit;

Nous devons par l'éducation faire comprendre aux syndiqués tant patrons qu'ouvriers, que leurs intérêts particuliers, quoique non identiques, ne sont pas opposés, et qu'il y a entre eux une communauté d'intérêts dans l'ordre de la production et de la profession et en fonction du bien commun de toute la société. (Q.A.)

Commission Sacerdotale d'études sociales (L'Organisation professionnelle dans le Québec)

Citation d'actualité

On ferait beaucoup plus de choses si l'on en croyait moins d'impossibles.

Malesherbes

BLOCS - NOTES

En Tchecoslovaquie

Le gouvernement tchécoslovaque s'engage à fond dans la voie de la persécution. Il avait, vendredi, fait adopter les deux lois annoncées depuis des semaines, qui lui permettraient de mettre légalement la main sur l'administration des Eglises (c'est, naturellement, l'Eglise catholique qui est d'abord visée), de disposer des nominations ecclésiastiques, du traitement des prêtres, etc. Ces lois viennent de recevoir la signature du président de la République. Elles entreront en vigueur le 1er novembre. Les chefs communistes ont prévenu les prêtres et les prédicateurs que leur première loyauté est envers l'Etat, et non point envers l'Eglise.

Cela suffirait à indiquer l'esprit qui anime le régime. Du reste, nous ne savons que trop par ce qui s'est passé depuis quelques mois que l'on n'a pas attendu pour s'engager à fond dans une voie odieuse, à la fois violente et sournoise, l'adoption des lois nouvelles. On avait, entre autres, déjà installé dans l'archevêché de Prague, où l'archevêque, Mgr Beran, est, pour toutes fins pratiques, prisonnier, un fonctionnaire civil qui usait du sceau de l'archevêché. On avait bâti une fausse action catholique et publié une sorte de semaine religieuse, toutes les deux dans la dépendance du gouvernement communiste.

Par les lois et la bureaucratie du pays, on entend, si l'on peut dire, museler les voix ecclésiastiques en

Tchécoslovaquie.

Mais restait le Pape. Un décret vient de proclamer délit le fait de faire circuler en Tchécoslovaquie les encycliques. Essai-à-bon ensuite d'empêcher la radio de porter aux fidèles la voix de leur Chef?

L'épiscopat du pays a, comme l'on sait, énergiquement protesté contre la persécution.

Lère des martyrs, très probable, va bientôt s'ouvrir.

L'ACFAS

L'Acfas, c'est, on le sait, l'association par laquelle on désigne habituellement l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences.

L'Acfas tient actuellement à l'Université de Montréal, à la Monta-

gne, son dix-septième congrès. Les travaux commencés hier se poursuivront toute la journée d'aujourd'hui. Le programme comportait surtout, avec un dîner commémoratif du vingt-cinquième anniversaire de l'oeuvre et une séance d'ouverture où l'on a remis à M. Jean Bruchési la médaille de la société, en même temps que le président de l'Acfas, M. Léon Lortie, y prononçait un discours sur les trois visages de la science, une série de communications d'ordre strictement scientifique.

On trouvera ailleurs un compte rendu résumé de la première partie du congrès.

L'Acfas est une sorte de fédération des sociétés scientifiques de chez nous. Chaque section sur ses réunions particulières. On travaille donc simultanément dans les sections suivantes: Physique, Chimie, Géologie et minéralogie, Biologie, Entomologie, Botanique, philosophie et pédagogie, mathématiques, sciences sociales et géographie.

Pour tout le monde

CENT ANS

Cent ans qu'il est mort et pourtant chaque fois que la radio lance dans les airs une phrase de lui, notre attention est fixée, notre mémoire, sans effort, retourne vers lui et c'est à notre âme tout droit que s'en va l'écho de son message sonore. On ne met pas toujours aussi spontanément et aussi affectueusement le nom des auteurs compositeurs sur les airs qui s'emparent de l'atmosphère à toute heure du jour et pour cause: il y a tant de musique dont on se soucie de l'auteur comme de l'an quarante...

Dans son temps, il fut une révélation; pour tous les temps, un charme; pour l'avenir, c'est à peu près sûr qu'il restera sans égal. Est-ce l'âge atomique et l'époque de la mécanisation à outrance qui pourraient produire un autre Chopin? Ce serait un phénomène qui tiendrait du miracle.

Mais pourquoi en souhaiter un autre puisqu'il est de tous les pays où sa musique est aimée? qu'ainsi, chacun est comblé?

Si la Pologne le revendique comme sien, si, lui-même, tout le long de son exil, a pleuré les malheurs de sa patrie polonaise, il est cependant né d'un père français, a vécu la plus grande partie de sa vie à Paris; sa tombe est en France bien que son cœur fut envoyé à Varsovie et l'on a mêlé à la terre française que l'on jeta sur sa tombe la coupe de terre polonaise qu'il avait emportée de Pologne quarante ans auparavant. Ses contemporains s'accordent à dire que "le regret du pays le consume" et de Pourtales, qui lui a consacré un si magnifique ouvrage, remarque: "Chopin, malgré ses succès, resta tout blesé de nostalgies."

Uniquement musicien et pas courtisan pour un sou, quand il est mort, M. Frédéric Chopin n'était même pas chevalier de la Légion d'honneur; on n'explique pas par quel cruel hasard son monument au Père-Lachaise a été sculpté par un homme qui ne l'aimait pas; enfin, sa tombe est dans une allée très peu fréquentée au cimetière et on la dit très délaissée.

Sait-on que devant l'abstention du public français à son premier concert à Paris et l'insuccès financier de cette soirée, Chopin a pensé à venir en Amérique? Heureusement pour lui que le vent tourna bientôt du bon côté et le succès artistique lui fut fidèle de même que l'admiration et l'amitié des musiciens qui furent ses contemporains: Liszt, Schumann, Berlioz, Meyerbeer et tant d'autres. Chacun, à l'occasion, y alla de sa définition du génie de Chopin, et comme compositeur et comme exécutant, et quand il eut appris sa mort, c'est Schumann lui-même qui a écrit: "L'âme de la musique a passé sur le monde." Et cette âme vit toujours et chante encore, de concert en concert, ou sous les doigts du musicien solitaire et inconnu qui, une fois son labeur quotidien achevé, veut se faire à lui-même un peu d'harmonie. Parce qu'il y aura toujours dans le monde des exilés de quelque bonheur, de quelque rêve irréalisable, de quelque pays idéal, Chopin aura toujours des auditeurs qui voudront au moins bercer leur nostalgie ou apaiser leur révolte avec ses mélodies, ses arpegges et ses accords. Malheureux en amour et en amitié, "la musique recut ce que femmes et hommes dédaignèrent", écrit de Pourtales, et c'est cette musique qui, depuis un siècle, ensorcelle les musiciens, étreint les sensibilités, captive les esprits et les cœurs. "L'âme de la musique a passé sur le monde", disait Schumann.

Germaine BERNIER

LA CARRIERE DE JOURNALISTE A DE L'ATTRAIT POUR LES JEUNES ANGLAISES

Londres, 17 (Reuter) — La plupart des mille jeunes Anglaises qui journalièrement s'enquerraient

à l'exposition des écolières ici à propos des diverses carrières sont attirées par le travail "en dehors" et le journalisme.

Mme Margaret Fuge, qui travaille à aider les jeunes à la solution des problèmes de carrières, a dit: "Après le journalisme, un nouvel intérêt se fait jour pour la moins répandue des tâches hospitalières: la "thérapie occupationnelle".

Mais les institutrices ont été blâmées pour le manque d'imagination démontré par plusieurs de leurs élèves. Les examinateurs disent que trop d'écoles sont encore à considérer le service de garde-malade, le service civil et l'enseignement comme les seules carrières convenant aux jeunes femmes. Aucune des jeunes filles qui ont passé à l'information de l'exposition n'a demandé à être employée civile.

LORD DUNCANNON A UN HERITIER

Paris, 17 (C.P.) — Une fille est née au vicomte Duncannon, fils d'un ancien gouverneur général du Canada, et à son épouse américaine, Mary Munn. Ils sont mariés depuis un an.

Lord Duncannon, héritier du comte de Bessborough était bien connu dans les cercles mondains d'Ottawa et de Montréal pendant que son père était gouverneur général. Il a été attaché à l'ambassade britannique ici.

En plus de la Grande-Bretagne, la circulation se conduit à gauche sur les routes de la Suède, l'Irlande et l'Inde.

Une bonne nuit de REPOS est si importante

Fermez-vous les yeux tout de suite en mettant la tête sur l'oreiller et dormez-vous d'un sommeil réparateur?

Où bien restez-vous là les yeux ouverts... et les soucis de la journée reviennent-ils vous hanter? Un grand nombre d'hommes et de femmes dont les nerfs sont à vif par suite d'inquiétude—ou d'épuisement—constatent que cela est vrai. A ce moment, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs peut vous faire beaucoup de bien. Ce tonique contient de la Vitamine B₁, du fer et d'autres sels minéraux essentiels qui vous aident à prendre des forces et à tonifier tout l'organisme—de sorte que vous pouvez obtenir le repos normal essentiel.

Des milliers de Canadiens en ont fait la preuve depuis plus d'un demi-siècle: ils se reposent mieux, mangent mieux et se sentent mieux après avoir pris la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs. Ne laissez pas la nervosité troubler votre repos! Achetez le grand "format économique". Le nom "Dr. Chase" est votre guide. 14P

Carnet mondain

DEBAT

"La Société des débats fantaisistes" présentera à l'auditorium du Plateau le premier débat de la saison intitulé "L'homme est-il supérieur à la femme?", vendredi soir prochain, le 21 octobre.

Le comité féminin en charge de la vente des billets présidé par Mlle Lilianne Desparois se compose de Mlle Thérèse Brodeur, André Bertrand, Josette Barbeau, Jacqueline Bissonnette, Janine Caron, Thérèse Cloutier, Huguette Carle, Françoise Contant, Madeleine Doyette, Claire Deschamps, Huguette Daoust, Hélène Desjardins, Thérèse Desmarais, Huguette Deslauriers, Lucille Deveau, Geneviève Fortier, Monique Fortier, Simone Gagnon, Francine Gaillet, Renée Gauthier, Marcelle Gagné, Denise Guibault, Denyse Hardy, Pauline Lefebvre, Marielle Moore, François Montpas, Gisèle Moore, André Moquin, Louise Mousseau, Janine Provencher, Lili Painchaud, Agathe Sénécal, Ghislaine Therrien.

Les orateurs seront, pour la supériorité de l'homme, M. Roger Baulu et Mlle Reine Goulet; pour la supériorité de la femme, Mlle Janette Bertrand et M. Jean Lajeunesse. M. Jean-Pierre Masson présentera les orateurs.

CONCERTS SYMPHONIQUES

Le président et les membres du conseil d'administration de la Société des concerts symphoniques recevront les membres du comité féminin des Concerts symphoniques, après le concert, demain soir, en l'hôtel Ritz-Carlton.

PREVERNISSAGE

Jeudi, le 20 octobre, entre 7 h. et 9 h., il y aura prévernisage des œuvres de Du Prey, à la librairie Tranquille.

PRATTE-BENDER

Samedi matin, à 10 h. 30, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, le Père Louis-C. de Léry, S.J., bénira le mariage de sa cousine, Mlle Marie-Bender, fille de M. et de Mme J.-Hector Bender, d'Outremont, à Mlle Yves Pratte, fille du juge et de Mme Garon Pratte, de Québec. Pendant la messe, MM. Charles-Emile Brodeur et Paul Desmoules ont exécuté le programme de chant. Mme Fernand Gratton touchait l'orgue. Le chœur et la ref. étaient décorés d'une profusion de chrysanthèmes blancs, de massifs de fougères et de palmiers. Le Juge Pratte était le témoin de son fils et M. Bender accompagnait sa fille. Mlle Suzanne Bender, sœur de la mariée, était dame d'honneur et M. Louis Pratte, de Québec, frère du marié, était garçon d'honneur. M. André Bender, frère de la mariée, Me Jacques Perrault, son beau-frère, ainsi que MM. Percy Flynn et Jacques Taschereau, de Québec, plaçaient les invités.

Après la cérémonie, il y a eu réception au Cercle universitaire où les salons et la table de la mariée étaient décorés de chrysanthèmes, de pompons et autres fleurs d'automne. M. et Mme Pratte sont ensuite partis pour le club Seigneurial et les États-Unis.

On remarquait parmi les invités de l'extérieur: le très hon. Louis Saint-Laurent et Mme Saint-Laurent, M. et Mme Onésime Gagnon, M. et Mme Antoine Rivard, M. et Mme Hugues Lapointe, M. et Mme Fernand Choquette, M. et Mme Renald Saint-Laurent, le Dr et Mme Mathieu Samson, M. et Mme Léon Des Rivières, le Dr Alphonse L'Esperance, M. Alphonse Dufresne, de Québec, M. et Mme Perrault Casgrain, de Rimouski, M. et Mme Gustave Brault, d'Ottawa.



Les jupes de lainage ont la même ampleur, est autonome, que les robes de crêpe ou de soie. Celle-ci est de flanelle grise entièrement par plis. Le petit corsage de tissu écossais aux couleurs vives fait un contraste bien attrayant.

En marge du Centenaire

CHOPIN

1849-1949

Chopin, frère du gouffre, amant des nuits tragiques, Ame qui fus si grande en un si frêle corps, Le Piano muet songe à tes doigts magiques, Et la musique en deuil pleure tes noirs accords.

L'harmonie a perdu son Edgar Poe farouche Et la mer mélodique, un de ses plus grands flots; C'est fini! le soleil des sons tristes se couche, Le monde pour gémir n'aura plus de sanglots.

Ta musique est toujours douloureuse ou macabre, L'hymne de la révolte et de la liberté, Et le hennissement du cheval qui se cabre Est moins fier que le cri de ton cœur indompté.

Les délires sans nom, les baisers frénétiques, Faisant dans l'ombre tiède un cliquetis de chairs, Le vertige infernal des valse fantastiques, Les apparitions vagues des défunts chers;

La morbidité lourdeur des blancs soleils d'automne, Le froid humide et gras des ténèbres caveaux; Les biscaïres frissons dont la vierge s'étonne Quand l'état fait flamber les cœurs et les cerveaux;

L'abominable toux du poitrinaire mince Le harcelant alors qu'il songe à l'avenir; L'ineffable douleur du paria qui grince En maudissant l'amour qu'il eût voulu bénir;

L'âcre senteur du sol quand tombent des averse, Le mystère des soirs où gémissent les cors; Le parfum languoureux et doux des fleurs perverses, Les angoisses de l'âme en lutte avec le corps;

Tout cela: torsions de l'esprit, mal physique, Ces peintures, ces bruits, cette immense terreur, Tout cela, je le trouve au fond de ta musique Qui ruisselle d'amour, de souffrance et d'horreur.

Vierges tristes malgré leurs lèvres incarnates, Tes blondes mazurkas sanglotent par moments, Et la poignante humeur de tes sombres sonates M'hallucine et m'emplît de longs frissonnements.

Au fond de tes Scherzos et de tes Polonaises, Epanchement d'un cœur mortellement navré, J'entends chanter des lacs et rugir des fournaies, Et j'y plonge avec calme et j'en sors effaré.

Sur la croupe onduleuse et rebelle des gammes Tu fais bondir des airs fauves et tourmentés, Et l'après le tranchant, quand tu les amalgames, Raffinant la saveur de tes étrangetés.

Ta musique a rendu les souffles et les râles, Les grincements du spleen, du doute et du remords, Et toi seul a trouvé les notes sépulcrales Dignes d'accompagner les banquets sordides des morts.

Triste ou gai, calme ou plein d'une angoisse infinie, J'ai toujours l'âme ouverte à tes airs solennels Parce que j'y retrouve à travers l'harmonie Des rires, des sanglots et des cris fraternels.

Hélas! toi mort, qui donc peut jouer ta musique? Artistes fabriqués sans nerf et sans chaleur, Vous ne comprenez pas ce que le grand Physique A versé de génie au fond de sa douleur!

Maurice ROLLINAT

LE PLUS TOT S'ERA LE MIEUX

Le fait est regrettable, mais, de temps à autre, un enfant succombe sous les coups de la diphtérie ou d'une broncho-pneumonie consécutive à la coqueluche.

Cela arrive, bien entendu, dans des familles où l'on attendait encore pour faire immuniser les enfants. Pourquoi cette attente, qui comporte tant de risques, alors que le vaccin combine immunise à la fois contre la diphtérie et contre la coqueluche?

Pourquoi? A cause de la négligence, parce que certaines mamans pensent que tout probablement leur petit garçon ou leur petite fille échappera à la contagion. Certes, il est possible qu'il en soit ainsi, mais le Service de santé met les retardataires en garde contre un péril dont la menace reste toujours suspendue sur la tête des enfants qui ne sont pas immunisés.

Cette immunisation est indolore et absolument inoffensive et aucun motif ne saurait excuser les mamans qui remettent au lendemain l'obligation de protéger leurs tout-petits, dès l'âge de six mois, contre deux maladies très graves. En conséquence, si vos enfants ne sont pas encore immunisés, accourez-les de ce devoir immédiat. Le plus tôt sera le mieux.

S'attaquer aux causes, non aux conséquences

C'est ce que conseille S. Exc. Mgr Babcock au sujet des maux dont souffre le monde moderne devant l'assemblée annuelle de la "Catholic Women's League" à Windsor.

Windsor, Ont., 15 (C.P.) — Son Exc. Mgr Allen J. Babcock, évêque auxiliaire de Détroit, a déclaré, à la 29e assemblée annuelle nationale de la Catholic Women's League que la seule solution aux maux dont souffre le monde est de trouver les causes de ces maux et de frapper à leur source.

Mgr Babcock a déclaré encore que "le refus d'accorder à Dieu la place qui lui revient dans le monde qu'il a créé", est une des plus grandes erreurs qui soient.

Un message de félicitations du maire de Détroit, M. Eugene I. Van Antwerp, a été transmis à l'assemblée par M. Raymond J. Kelly, conseiller municipal, ainsi que des messages de félicitations et d'encouragements des directrices des deux plus importantes organisations féminines catholiques de la ville de Michigan.

La cause profonde de la plupart des maux d'aujourd'hui est le "laïcisme" qui ne nie pas ouvertement l'existence de Dieu, ce qui le distingue de l'athéisme; il ne nie pas le principe fondamental des droits de la personne humaine, ce qui le différencie du communisme. Mais le laïcisme laisse Dieu en dehors de la vie humaine et sociale; il cherche à laisser Dieu en dehors du monde qui est la création de Dieu.

Le laïcisme met la religion sur une base émotionnelle; il ne les droits de Dieu et insiste pour que

la religion soit confinée entre les quatre murs de l'église. Il tente même d'écarter Dieu de la vie familiale.

"La seule solution à tout cela est le retour au christianisme des évangiles."

Mme J. F. O'Doherty, présidente du banquet annuel, a donné lecture de télégrammes signés des personnalités suivantes: le premier ministre du Canada, M. Saint-Laurent; Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada; le ministre de la santé, M. Martin; l'hon. Ray Lawson, lieutenant-gouverneur de l'Ontario; M. Frank A. Hyde, un dignitaire des Knights of Columbus; et plusieurs présidentes de ligues catholiques féminines.

Feuilleton du "Devoir"

PEUR D'AIMER

par Hélène d'HERCHEU

11 (Suite)

— Monsieur Darteneau, vous avez pu voir que je n'ai guère l'habitude de m'attarder, ni même de me laisser ému. Mais je n'ai pas l'injustice, ni la méchanceté inutile. Je vais donc vous donner un renseignement qui pourra peut-être améliorer le sort de Gilbert, si, comme je le crois, vous vous intéressez à lui. Cet enfant, qui est sûrement tout à fait incapable de recevoir une formation scientifique est pourtant une sorte de génie. Il est incroyablement doué pour la sculpture. Si son père le laissait travailler librement, il deviendrait un très grand artiste.

"Je pense que c'est sa rareté farouche contre sa femme qui pousse mon oncle à brimer ainsi un enfant qui ressemble étonnamment à sa mère, et tient d'elle un don prodigieux."

"Gilbert, envers et contre tout, a réussi à réunir dans une grange, derrière la ferme, de la terre glaise et des outils. Chaque fois qu'il le peut, il s'échappe, et va dans ce refuge, où il sculpte avec ardeur, avec passion. Si on ne le laisse pas faire, il ne sera jamais qu'un raté. Je ne suis pas pédagogue, mais il me semble qu'il peut vous être utile de savoir par quel chemin il est possible de gagner son intérêt. Un artiste ne doit pas rester inculte, et Gilbert s'intéresse à l'art sous toutes ses formes. Il peut, s'il est bien dirigé, apprendre beaucoup, à condition de ne pas chercher à le spécialiser dans une voie qui lui est totalement fermée. Je sais que vous avez reçu une consigne qui vous interdit de le développer dans le sens qui lui plaît. A vous de voir où est votre devoir. Je vous ai dit ce que je savais, vous en ferez ce qu'il vous plaira."

Avec une brève inclination de tête, sans lever les yeux sur Thierry, qu'elle n'avait pas regardé une seule fois en parlant, Béatrice s'éloigna à son tour.

Darteneau remonta dans sa chambre, réfléchit longtemps. Tout son cœur, toute sa raison le poussaient à aider cet enfant à se développer dans le sens de ses dons. Mais il avait pris d'autres engagements, et il répugnait à sa droiture de trom-

ACTIVITES FEMINIQUES

COURS DU SOIR DE LA S.O.C.

Les cours de couture, chapeaux, tricots et fantaisies données par la Société des ouvrières catholiques à l'école Stadacona angle Darling et Adam, commenceront ce soir, le 17 octobre, à 7 h. 30, à l'Académie Savaria, rue St-Joseph, Lachine. La S.O.C. donnera le mercredi soir, des cours de couture, tricots et fantaisies. La date d'ouverture pour les cours d'art culinaire sera annoncée sous peu. L'inscription à ces différents cours peut se faire le soir même.

PARTIE DE CARTES

Ce soir, le 17, à 2 h. 30, dans la salle des Œuvres des Fraternités Missionnaires de Marie, 120, rue Laurier, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle missionnaire liturgique "Marie Reine des Missions" au bénéfice des chapeliers des missions. Les abonnés, les amis des Missions ont cordialement invités.

L'AIDE AUX SOURDS-MUETS

Jeudi, le 27 octobre, à 2 h. les Dames Patronneuses des Sourds-Muets donneront une partie de cartes à l'Institut, 7400, boulevard Saint-Laurent, au profit des jeunes sourds-muets pauvres. Les billets sont en vente chez Mme Frédéric Dupuis, présidente, 1563, rue Saint-Denis. Tél.: CR. 7879.

REUNION D'ANCIENNES ELEVES A VIAUVILLE

La Supérieure et les Religieuses du Pensionnat Ste-Emilie invitent cordialement leurs anciennes élèves à se réunir à l'Alma Mater, samedi, le 29 octobre, à 2 h. Chaque Amicaliste doit considérer cette invitation comme personnelle.

CONFERENCE LITURGIQUE

Ce soir, à 8 h., dans la salle des Œuvres des Fraternités Missionnaires de Marie, 120, rue Laurier, le Père Germain-Marie Des Noyers, O.F.M., reprendra la série des conférences liturgiques.

COURS DE CUISINE ET DE COUTURE

Sous les auspices de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dans la paroisse Ste-Brigide, le Centre social donnera des cours de cuisine et de couture à la salle paroissiale, 1174, rue Champlain, comme suit: Cuisine, pour dames: mardi après-midi, à 2 h.; Couture, pour jeunes filles: mardi soir, à 7 h. 30; Couture, pour dames: lundi et mercredi après-midi, à 2 h.; Couture, pour jeunes filles: lundi et mercredi soir, à 7 h. 30.

VILLA NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Prochaines retraites fermées prévues par le Père G.-R. Meunier, O.P., à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 12435, rue Ste-Croix, Cartierville, Tél. BY. 1776.

Octobre: 21-23, jeunes filles: 26-30, employées de bureau: novembre: 4-6, jeunes filles: 10-13, Vie intérieure, sujet: "Un seul Christ"; 18-20, employées de bureau: 25-27, employées de bureau: 30 nov. au 2 décembre, jeunes dames: 4-6, Vie intérieure, sujet: "Le Christ et la Vierge immaculée."

LA PREMIERE FEMME AMBASSADRICE

Washington, 17 (A.P.) — Mme Eugénie Anderson, de Red Wing, Minnesota, vient d'être nommée ambassadrice des États-Unis au Danemark. Elle sera la première femme à tenir un tel poste dans les rangs du service diplomatique américain. Le président Truman a envoyé la nomination de ce membre du comité national démocratique du Minnesota au Sénat.

Pendant que d'autres femmes ont servi les États-Unis comme ministres — Mme Perle Mesta, autrefois de Washington à un de ces postes au Luxembourg — Mme Anderson est la seule que le pays n'a jamais eue avec le titre officiel d'ambassadrice. Mme Ruth Bryan Owen était ministre au Danemark avant que cette représentation soit élevée au rang d'ambassade. Le poste au Danemark est vacant depuis que Jostah Marvel Jr. l'a laissé, il y a quelques mois.



LA MAISON JOLIE — La fenêtre ou les fenêtres ont toujours une importance capitale dans la pièce, quelle qu'elle soit. Une fenêtre bien habillée a énormément d'importance dans l'apparence entière de la chambre ou du boudoir. Bien des tissus à rideaux sont traités aujourd'hui pour permettre un lessivage plus facile et qui leur permet de sécher sans le besoin de séchoirs compliqués pour les étirer, les rendre droits, etc.

Heures d'affaires: du lundi au vendredi 9 h. 30 à 5 h. 30 — le magasin ferme à 1 heure le samedi.

SPECIAL MARDI CHEZ EATON



CHANDAILS importés

Modèle "pullover", tout laine, pour hommes

SPECIAL MARDI 9.95

Voici une chance d'acheter un cadeau qu'il aimera, soyez-en assurés. Confectionnés en laine facile à laver, d'atrayantes nuances de beige, gris, brun, vert pâle ou marine. Encolure en pointe et manches longues. Tailles 36 à 42.

ARTICLES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèque, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enr. 44 e., rue St-Jacques, Montréal Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

IMPRIMERIES-GRAVEURS

Téléphone: *BE1air 3361 L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée EDITRICE DU "DEVOIR" ROBERT PERREAULT 434 est, Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 — 2399 Holt, ROSEMONT LAITERIE Rosemont Laiterie canadienne-française A. PATENAUE, propriétaire

N. MARTINEAU & FILS

1019, RUE BLEU (entre Vitré et LaSalle) BE. 2319

ENCADREURS

Wisintainer & Fils 908, BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS LANC. 2264 Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs

REPARATIONS GENERALES

FRONTENAC 1447 J.-A. ALBERT JEAN Satisfaction garantie - Prix modérés REPARATIONS GENERALES — 35 ans d'expérience Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc. 2346, rue DELORMIER, MONTREAL

20 années d'expérience Eng. Reg'd McCarthy & Roy ENTREPRENEURS GENERAUX PEINTURE ET DECORATION REPARATIONS GENERALES CA. 1333 5822 CLARK

(à suivre)

M. Duplessis donne des précisions sur les sommes versées par le provincial pour venir en aide à nos hôpitaux

Québec, 17 (D.N.C.) — Sous le gouvernement de l'Union nationale, a déclaré hier M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, il est payé pour le bénéfice des malades pauvres une somme de \$12,000,000. Sous le gouvernement Gendreau, le gouvernement payait \$4,300,000 pour les mêmes fins.

De plus, a dit M. Duplessis, au cours d'une conférence de presse, la contribution du gouvernement fédéral représente environ un dixième du coût de chaque nouveau lit, de sorte que les neuf dixièmes sont payés par le gouvernement provincial et les institutions intéressées.

Le premier ministre a fait ces remarques pour répondre à un article éditorial du journal le Soleil, dans lequel on pouvait lire ce qui suit: "M. Paul Paradis, courtoisie parlementaire du Soleil à Ottawa, annonçait mardi, dans une dépêche d'Ottawa, que l'aide fédérale, en vertu du programme national de santé, valait à la province de Québec 5,557 lits d'hôpitaux".

Comme question de fait, il est inexact de dire que la contribution financière du fédéral, dans le domaine de la santé, vaut à la province 5,557 lits d'hôpitaux. Il est admis par tous que, dans le domaine de la santé, la province de Québec, depuis quatre ou cinq ans, a réalisé des progrès insurpassés et même inégalés ailleurs au Canada. Cela est corroboré par les propres déclarations du ministre fédéral de la santé.

Effectivement, poursuit M. Duplessis, depuis que l'Union nationale est revenue au pouvoir en 1944, quarante-cinq hôpitaux ou sanatoriums ont été construits ou agrandis dans la province.

Un lit d'hôpital coûte entre \$10,000 à \$12,000 par suite de l'augmentation considérable dans le prix des matériaux et le coût de la main-d'œuvre, depuis 1944. Or, la contribution des autorités fédérales est de \$1,000 par lit, lorsqu'il s'agit d'un hôpital général et de \$1,500 par lit lorsqu'il s'agit de toute autre maison d'hospitalisation.

La contribution du fédéral, dit encore M. Duplessis, ne se rapporte pas, dans la province, à 5,557 lits mais à 5,771. Tous constatent par cette rectification notre droit de rendre justice à qui de droit. Conséquemment, le Soleil se trompe, de bonne foi, partisan.

Les anciens du collège Ste-Marie

Le Club des anciens de Sainte-Marie reprendra ses activités ce soir pour la saison 1949-50. Cette année, cependant, les réunions auront lieu à l'hôtel Ritz-Carlton au lieu du Cercle Universitaire, sous la présidence du col. Maurice Forget qui a été élu président pour succéder à Me Honoré Parent, c.r.

Le premier conférencier de la saison ce soir, sera l'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des postes. Le Club a présenté \$700, en bourses d'études et \$385, en cotisations au cours de l'année qui s'est terminée le 30 avril.

M. Forget sera assisté par les officiers suivants: Me J.-Théo. Legault, Jr., notaire, vice-président; Me Bernard Couvrette, secrétaire; Me Marcel Cazavan, c.a., trésorier; le R. P. Roméo Bergeron, le R. P. Lucien Thibodeau, M. Fernand Heurne, le Dr Eudore Dubois, Me Roger Duhamel, M. C. René Laberge, M. Joseph Demers, Me M. J. Les Dupré et Me Emile Massicotte, directeurs. Me Parent agira comme avisier.

LA SAISON DE CHASSE AU CASTOR

Le Service fédéral de la faune désire rappeler que la saison de la chasse au castor eider, qui s'est ouverte le 17 septembre, se terminera le 10 novembre dans les comtés suivants de la province de Québec: Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les îles de la Madeleine.

Pour une route "antidérapante", et d'un moindre coût de construction

La Voirie provinciale fait l'essai d'un nouveau revêtement bitumineux

Le jour n'est peut-être pas éloigné où les automobilistes du Québec rouleront sur une route plus sûre, ou comme on dit en langage technique "antidérapante". Pendant que le gouvernement se frottera les mains d'avoir à les réparer de moins en moins souvent.

La chose se produira si le nouveau revêtement bitumineux qu'on a déposé sur la route no 11, au nord du pont Saint-Rose, s'avère aussi avantageux qu'on le dit. Ce revêtement, qui contient un certain pourcentage de poudre de caoutchouc, est originaire de Hollande, on en a fait l'essai sur plusieurs routes américaines, et l'expérience qu'on tente présentement sur la route de Saint-Rose est la première à se faire en terre canadienne.

C'est dire que notre ministère de la voirie entend se tenir "à la page".

On rapporte qu'en 1937, on avait recouvert de ce nouveau composé les principales routes de Hollande, et que celles-là précisément

qui ont résisté aux transports de guerre. Voici, succinctement, quels seraient les avantages du revêtement.

10.—Du fait que le coefficient de friction est augmenté, il donne à la route une plus grande sécurité, en la rendant antidérapante et en permettant aux voitures d'arrêter dans une plus courte distance.

20.—Au début de la saison froide, le film de glace sur la surface de la route ne se forme pas aussi rapidement que dans les autres genres de revêtement bitumineux.

30.—Qu'à cause du caoutchouc qu'il y a dans le mélange et dont le volume s'est accru 24 heures après la mise en place du mélange, le revêtement est plus dur durant la période froide et plus dur durant les mois d'été.

40.—Le revêtement bitumineux conserve son élasticité durant une période de temps beaucoup plus longue.

50.—Le coût de l'entretien de la route est grandement réduit, à cause du fait que la durée économique du revêtement est considérablement augmentée.

60.—L'imperméabilité du revêtement bitumineux est rendue presque parfaite du aux particules de caoutchouc renfermées dans le mélange.

70.—Le revêtement bitumineux est beaucoup moins susceptible de se fendiller à cause des particules de caoutchouc qui absorbent le choc et la vibration des véhicules moteurs.

Rubber Development Bureau, de Washington, a fourni gratuitement le matériel nécessaire à l'expérience. Son représentant, M. Harry K. Fisher, ingénieur conseil, a assisté à la pose du revêtement bitumineux.

Il y avait aussi MM. Ernest Gauthier, ingénieur en chef du ministère provincial de la Voirie, J.-A. Racicot, ingénieur en chef du district no 4, Jules Lenoir, ingénieur en chef du district no 5, J.-B. Garneau, chef de laboratoire.

Congrès de l'Union des conseils de comtés

Québec, 17 (D.N.C.) — Quelque deux cents préfets, maires et conseillers des municipalités rurales de la province convergeront vers Québec afin de participer, lundi et mardi, les 17 et 18 octobre, au sixième congrès annuel de l'Union des conseils de comtés. Ce congrès se tiendra à l'hôtel Victoria sous la présidence du Dr A.-B. Clément, maire du village de St-Joseph de St-Onge et président de l'Union.

On estime que les 76 comtés ruraux de la province seront représentés officiellement au congrès. Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, et le ministre des affaires municipales, M. Bona Dussault, prendront part au congrès comme invités d'honneur, le premier mardi et le second lundi.

Des causeries seront données durant le congrès par Me Emile Morin, c.r., sous-ministre des affaires municipales; Me Roland Bousquet, c.r., directeur de la Revue municipale, et Me Wheeler Dupont, c.r., directeur des relations extérieures et avisier légal de "La Laurentienne". M. Morin rappellera aux délégués les devoirs que le code municipal impose aux premiers magistrats de nos municipalités rurales. M. Bousquet traitera le sujet des chemins, ponts et cours d'eau et M. Dupont prononcera une conférence sur les municipalités et l'assurance.

L'agenda indique qu'un forum aura lieu lundi soir, à 8 heures. L'élection des membres de l'exécutif se fera mardi après-midi, lors de la dernière séance du congrès.

SOUPER AUX HUTRES DE L'A.G.D.U.M.

Le souper aux huîtres des diplômés de l'Université de Montréal aura lieu le vendredi, 21 octobre, à 8 h. 30, au Cercle universitaire, sous la présidence conjointe des honorables Edouard Rinfret et Jean-Paul Sauvé. Les membres et leurs amis sont cordialement invités, avec leur épouse, à cette fête qui fera revivre d'anciens souvenirs. On est prié de communiquer avec le secrétaire de l'A.G.D.U.M., 2900, boulevard du mont Royal, A.T. 19451, local 55, pour retenir les billets.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Avis est par les présentes donné que La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a, le 14^e jour d'octobre 1949, déposé et soumis à La Commission des transports du Canada, Ottawa, Ontario, une requête sollicitant l'approbation et la mise en vigueur au premier décembre 1949, de révisions de certains de ses tarifs concernant les services urbains et interurbains. Ci-après apparaît un sommaire de ces révisions tarifaires.

LISTE DES CENTRAUX

MONTRANT LES GROUPES TARIFAIRES ACTUELS ET PROPOSÉS

CENTRAUX	Groupes Actuel	Groupes Proposé	CENTRAUX	Groupes Actuel	Groupes Proposé	CENTRAUX	Groupes Actuel	Groupes Proposé	CENTRAUX	Groupes Actuel	Groupes Proposé
Acton	IX	VIII	Cowansville	IX	VII	Lancaster	IX	VIII	Peterborough	V	IV
Acton Vale	IX	IX	Crediton	VIII	VII	Laprairie	IX	VIII	Petrolia	VIII	VII
Agincourt	IX	IX	Dawson	IX	IX	L'Assomption	IX	VIII	Pictou	VIII	VII
Alma	IX	VIII	Deseronto	IX	IX	Leamington	VI	VII	Plantagenet	IX	IX
Alexandria	IX	VIII	Drayton	IX	VIII	Lafroy	IX	VII	Plattsburgh	IX	IX
Alfred	IX	IX	Dresden	VIII	VII	L'Épiphanie	IX	VII	Pointe-aux-Trembles	IX	IX
Alton	IX	IX	Drummondville	VI	VI	Lévis	IX	VII	Pointe-Clair	IX	VII
Alvinston	VIII	VII	Dundas	IX	VII	Lindsay	VII	VI	Port Colborne	VII	VI
Alton	VIII	VII	Dundas	VII	VI	L'Intervale	VIII	VII	Port Credit	VII	VI
Amherst	VIII	VII	Durham	VII	VI	London	VIII	VII	Port D'albousie	VII	VI
Amherst	IX	VIII	Dutton	IX	IX	Longueville	VIII	VI	Port Hope	VIII	VI
Amherst	VIII	VII	East Broughton	IX	IX	L'Orignal	IX	VII	Port McNicoll	IX	IX
Amherst	IX	IX	Elmira	VIII	VII	Louisville	IX	VII	Port Perry	IX	IX
Amherst	IX	IX	Elora	IX	VIII	Low	IX	IX	Powassan	IX	IX
Amherst	IX	IX	Emery	IX	IX	Lucan	IX	IX	Prescott	IX	IX
Aurora	IX	IX	Espanola	IX	VIII	Lucknow	IX	IX	Freeston	VIII	VI
Avonmore	IX	IX	Exeter	VIII	VII	Lynden	VIII	IX	Québec	IX	II
Aylmer	IX	IX									
Ayr											
Barrie	VII	IX	Farnham	IX	IX	Madoc	IX	VIII	Rawdon	IX	IX
Bayville	IX	IX	Fenelon Falls	IX	VII	Magog	VIII	VI	Renfrew	VIII	VII
Beamsville	VIII	VII	Fergus	VIII	VII	Madoc	IX	VII	Richmond Hill	VIII	VII
Beaumaris	VII	IX	Fitch	VII	IX	Maniwake	IX	VIII	Ridgeway	VIII	VII
Beaverton	IX	IX	Flamborough	IX	IX	Marquette	VIII	VII	Ridgeway	VI	V
Bedford	IX	VIII	Freelton	IX	IX	Marmora	IX	IX	Rochester	IX	VIII
Benton	IX	IX				Mattawa	IX	IX	Rochester	IX	IX
Bellville	IX	V	Galt	VI	V	Mattawa	IX	IX	Rochester	IX	IX
Beloil	VIII	VII	Ganarquois	VIII	VII	Maxville	IX	IX	Rodney	VIII	VIII
Berthierville	VIII	VII	Gatineau	VIII	VII	Maxville	IX	IX	Russell	VIII	IX
Black Lake	VIII	VI	Georgetown	VIII	VII	Meaford	VIII	VII			
Blenheim	VIII	VII	Gilmour	IX	IX	Mégantic	IX	VIII	Ste-Adèle	IX	VII
Bonville	IX	IX	Glenora	IX	IX	Mégantic	VIII	VII	Ste-Adèle-des-Monts	VIII	VI
Bobbycoy	IX	IX	Goderich	IX	VII	Merlin	VIII	VI	St. Andrews East	IX	IX
Boucherville	IX	IX	Graveland	IX	IX	Midland	VII	VI	St. Anne-de-Beaupré	IX	IX
Bouchette	IX	IX	Granby	IX	IX	Milton	VIII	VII	St. Anne-de-Beaupré	VIII	VII
Bowmanville	VII	IX	Grand Mère	VIII	VI	Montréal	IX	VIII	St. Barthelemy	VIII	VII
Bridgeville	VIII	VII	Gravenhurst	VII	VII	Montebello	IX	VIII	St. Bruno	IX	IX
Bradford	VIII	VII	Guelp	VI	V	Morin Heights	IX	IX	St. Catharines	V	IX
Brampton	V	V				Morrisburg	IX	VIII	St. Catherine	IX	IX
Brampton	V	V				Mount Forest	IX	VIII	St. Catherine	IX	IX
Brockville	IX	VIII	Hamilton	III	II	Nain Centre	IX	IX	de-Fossambault	IX	IX
Brome	VII	VI	Hannon	IX	VIII	Napawee	IX	IX	St. Claire	IX	IX
Brownsville	VII	VI	Hanover	IX	VIII	Napawee	IX	IX	St. Eugene	IX	IX
Bruce Mines	IX	IX	Harriston	IX	VIII	Naperville	IX	IX	St. Eugene	IX	IX
Buckingham	IX	VII	Harrow	IX	VIII	New Dundee	IX	IX	St-Eustache	IX	IX
Burlington	VIII	VI	Harrowmuth	IX	VIII	New Hamburg	VIII	VII	St-Felix-de-Valois	IX	IX
			Hastings	IX	IX	Newmarket	VIII	VII	St-Gabriel-de-Brandon	IX	IX
			Havelock	IX	IX	New Toronto	VIII	VII	St-Genevieve-de-	IX	IX
			Hawkesbury	IX	IX	Niagara Falls	VIII	VII	Pierrefonds	IX	IX
			Hawthorn	IX	IX	Niagara-on-the-Lake	IX	VIII	St. George	VIII	IX
Campbellford	IX	IX	Hepworth	VIII	VII	North Bay	VI	V	St-Hyacinthe	VII	VI
Canington	IX	IX	Hesper	VIII	VII	North Gower	IX	VIII	St-Jacques	VII	VI
Cardinal	IX	IX	Hulet	VIII	VII	Norwich	IX	VIII	St-Jean	VII	VIII
Cargill	VIII	VII	Hudson	VIII	VII	Norwood	IX	IX	St-Jean-de-Matha	IX	IX
Carleton Place	VIII	VII	Huntington	VIII	VII	Notre-Dame-de-	IX	IX	St-Joseph, Ile d'Orléans	IX	IX
Chalk River	IX	IX	Islandville	VIII	VII	Laurentides	IX	IX	St-Jérôme	VIII	VI
Chamby	IX	IX	Ingonish	VIII	VII	St-Jovite	IX	IX	St-Jovite	VIII	VI
Champlain	IX	IX	Islington	VII	VI	St-Lambert	IX	IX	Waterloo	IX	IX
Charney	IX	IX	Joliette	VIII	VI	St-Lin	IX	IX	Watford	IX	IX
Châteauguay	IX	VII				St-Marguerite	IX	IX	Waubesaune	IX	IX
Chatham	IX	IX	Kazabazua	IX	IX	St-Michel	VIII	VII	Welland	IX	IX
Chelmsford	IX	IX	Kempville	VII	VII	St-Michel-de-Sainte	VIII	VII	Wellington	VIII	VII
Chesley	VII	VII	Kingsville	VIII	VII	St-Paul-Ernie	IX	IX	West Lorne	VIII	VII
Chesville	IX	VII	Kirkfield	IX	IX	St-Petronille	IX	IX	Weston	VII	VI
Clarenceville	IX	V	Kitchener-Waterloo	IX	IV	St-Romuald	IX	IX	Whitby	IX	VIII
Clinton	VIII	VII	Knowlton	VIII	VII	St-Eugene	IX	IX	Whitby	IX	VIII
Cobden	IX	IX				St-Georges	IX	IX	Windsor	IX	VII
Coburn	VIII	IX	Lebel	IX	IX	St-Scholastique	IX	VIII	Windsor	VIII	VII
Coburn	IX	IX	L'Abord-a-Pioffe	IX	VII	St-Thérèse	IX	VII	Wingham	VIII	VII
Collingwood	IX	VII	Lachute	VII	VI	St-Thomas	IX	IX	Wingham	VIII	VII
Coniston	IX	IX	Lac Seul	VIII	VI	St-Vincent-de-Paul	IX	IX	Wolf Island	IX	IX
Cookstown	IX	IX	Lac Seul	VIII	VI	St-Zénon	IX	IX	Woodstock	VII	V
Cookville	VII	V	Lansark	IX	IX				Woodville	IX	IX
Cornwall	VII	V									

M. H. Wilson demande aux Anglais de faire l'étude du marché canadien

Les Canadiens n'achèteront chez nous que si nous sommes en mesure de donner entière satisfaction à leurs besoins, précise le président du Board of Trade

Londres, 17 (C.P.) — Le président du Board of Trade, M. Harold Wilson, a demandé aujourd'hui aux industriels anglais de faire tout en leur pouvoir pour augmenter leurs ventes au Canada. M. Wilson a noté que l'augmentation des ventes dans les pays de l'Amérique du Nord constituait le seul moyen d'obtenir un meilleur équilibre dans la balance commerciale de la Grande-Bretagne.

Dans un article consacré au marché canadien et publié dans le journal du Board of Trade, M. Wilson explique que la dévaluation de la livre sterling n'est pas suffisante pour amener les Canadiens à acheter davantage de la Grande-Bretagne. Il ne faut pas croire, précise M. Wilson, que les Canadiens achèteront chez nous pour le seul plaisir d'aider la Grande-Bretagne. Au contraire si nos industriels ne font pas un grand effort pour mieux connaître les besoins du marché canadien, si

d'autre part ils ne prennent pas les moyens nécessaires d'y conformer leur production, nous pouvons être certains qu'il sera impossible d'augmenter nos ventes au Canada.

Les développements industriels du Canada ont été considérables depuis quelques années. La plupart de l'équipement nécessaire par cette grande expansion a été obtenu des Etats-Unis. De l'avis de M. Wilson, la Grande-Bretagne devrait devenir le principal fournisseur du Canada dans ce secteur et lui fournir même une partie de l'acier dont ce pays aura besoin.

Le même journal du Board of Trade publiait en même temps que l'article de M. Wilson, une partie d'un discours de notre ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Howe dans lequel ce dernier promettait à la Grande-Bretagne de faire tout en son possible pour que les Canadiens, surtout nos industriels achètent plus de la Grande-Bretagne.

Le financement des ventes de véhicules automobiles fort élevé au cours d'août

Les ventes de véhicules automobiles neufs ainsi que leur financement augmentent considérablement au cours du mois d'août comparativement aux résultats obtenus l'an dernier pour la même période. Note aujourd'hui le bureau fédéral de la statistique. Toutefois, comparativement aux résultats obtenus depuis le début de l'année les ventes diminuent sensiblement et cette baisse, comme l'explique le bureau fédéral de la statistique, serait attribuable à une activité beaucoup moindre dans les usines canadiennes vers la fin de juillet et le début d'août à la suite de la période de vacances des ouvriers.

En août, les ventes de véhicules automobiles neufs augmentent de 31 pour cent comparativement à l'an dernier et s'établissent à 17.964 véhicules d'une valeur au détail de \$36.024.083, contre 13.676 unités vendues pour \$27.616.430. Les ventes globales des huit premiers mois de l'année s'élèvent à 178.473 véhicules d'une valeur au détail de \$372.730.567 soit une augmentation de près de 30 pour cent en nombre et de 37 pour cent en valeur.

Les ventes de voitures de tourisme neufs s'élèvent à 12.558 unités d'une valeur de \$25.286.910 en août, soit une augmentation de 30 pour cent en nombre et de 32 pour cent en valeur comparativement au total de 9.656 véhicules vendus pour \$19.129.644 le même mois l'an dernier. Les ventes de camions s'établissent à 5.387 unités d'une valeur de \$10.590.577 et augmentent de 36 pour cent en nombre et de 39 pour cent en valeur.

Le financement des ventes de véhicules neufs et d'occasion s'élève à 20.297 unités financées au montant de \$18.530.606 en août, soit une augmentation de 62 pour cent en nombre et en valeur comparativement aux 12.515 unités financées au montant de \$11.407.351 en août 1948. Relativement au montant financé comparativement à l'an dernier, les ventes cumulatives augmentent de 52 pour cent en nombre et de 51 pour cent en valeur.

Les ventes de 6.562 véhicules neufs sont financées avec un total de \$9.386.165 en août, contre 3.578 unités financées au montant de \$5.295.808 en août l'an dernier, soit un gain de 83 pour cent en nombre et de 77 pour cent en valeur. Les voitures de tourisme accusent des augmentations de 99

pour cent en nombre et de 104 pour cent en valeur, tandis que les véhicules commerciaux déclarent des avances plus modérées.

Un total de 13.735 véhicules d'occasion sont financés au montant de \$9.174.441, contre 8.937 unités financées avec \$6.111.543 l'an dernier. Les voitures de tourisme financées se chiffrent par 11.292 unités contre 7.199 et leur valeur financée atteint \$7.268.795 contre \$4.571.591. Dans la catégorie des véhicules commerciaux 2.443 unités sont financées avec \$1.905.646, en comparaison de 1.738 unités financées avec \$1.539.952 il y a un an.

En août, les ventes de véhicules automobiles neufs augmentent de 31 pour cent comparativement à l'an dernier et s'établissent à 17.964 véhicules d'une valeur au détail de \$36.024.083, contre 13.676 unités vendues pour \$27.616.430. Les ventes globales des huit premiers mois de l'année s'élèvent à 178.473 véhicules d'une valeur au détail de \$372.730.567 soit une augmentation de près de 30 pour cent en nombre et de 37 pour cent en valeur.

Les ventes de voitures de tourisme neufs s'élèvent à 12.558 unités d'une valeur de \$25.286.910 en août, soit une augmentation de 30 pour cent en nombre et de 32 pour cent en valeur comparativement au total de 9.656 véhicules vendus pour \$19.129.644 le même mois l'an dernier. Les ventes de camions s'établissent à 5.387 unités d'une valeur de \$10.590.577 et augmentent de 36 pour cent en nombre et de 39 pour cent en valeur.

Le financement des ventes de véhicules neufs et d'occasion s'élève à 20.297 unités financées au montant de \$18.530.606 en août, soit une augmentation de 62 pour cent en nombre et en valeur comparativement aux 12.515 unités financées au montant de \$11.407.351 en août 1948. Relativement au montant financé comparativement à l'an dernier, les ventes cumulatives augmentent de 52 pour cent en nombre et de 51 pour cent en valeur.

Les ventes de 6.562 véhicules neufs sont financées avec un total de \$9.386.165 en août, contre 3.578 unités financées au montant de \$5.295.808 en août l'an dernier, soit un gain de 83 pour cent en nombre et de 77 pour cent en valeur. Les voitures de tourisme accusent des augmentations de 99

Bourse de Toronto

Fermement des cours le 14 octobre

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	19 1/2	19	19 1/2
Anglo Can.	43 1/2	43	43 1/2
Area	11	10 1/2	11
Bed Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Bonlat	64	60	62 1/2
B. A. Oil	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Buffalo	10	10	10
Cal. Edmonston	880	875	875
Campbell	310	305	310
Can. Brew.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
C. P. R.	16	15 1/2	15 1/2
Chesapeake	168	155	167
Consolidated	110	105	110
Cons. Paper	113	105	112
Davies	35	33	35
Dom. Foundry	27	25 1/2	27
Dom. Stores	31	30 1/2	30 1/2
Donalds	69	66	68
East Sullivan	400	380	390
Eldon	37	36	37
Golden Man.	200	200	200
Goodyear	32	32	32
Hard Rock	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Hedley	35	33	35
Heva G. M.	11	10	10
Howe	36 1/2	35	36 1/2
Imperial Oil	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Inspiration	36	36	36
Int. Nickel	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Jack Walte	13	13	13
Joburke	20	19	19
Labatt	20	20	20
Labadore	380	380	380
Loblaws	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Mallard G. F.	275	270	275
McKenzie	65	65	65
New Marlon	9	8 1/2	8 1/2
Norfolk	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Norlantic	34	32	32
Normetal	275	270	275
O'Brien	212	212	212
Oreanda	12	12	12
Pac. Pete	310	305	305
Pan Western	16	15 1/2	15 1/2
Preston	191	186	190
Que. Laborator	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Quebecan	72	71	71
Quebec	70	70	70
Royalty	880	880	880
Sherritt	295	291	294
Silver Miller	47	46	47
Simpsons B.	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Stand. Paving	176	175	175
Steele	212	207	212
Sullivan	42	39	42
Tower	23 1/2	22	22
Union Mining	390	375	390
Upper Canada	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Witbey	240	240	240
W. Harg.	240	240	240

Cur

Cur de Montréal

	Ouv.	Haut	Bas	11 am
Alcoa Steel	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
B. C. Pulp	135	135	135	135
Brown Co.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Do. priv.	94	94	94	94
Can. Mining	30	30	30	30
C. I. L.	23	23	23	23
Can. Vickers	85	85	85	85
C. W. Lumber	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Celtic Knitting	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Cons. Div. Sec.	19	19	19	19
Cons. Paper	19	19	19	19
Fed. Grain	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Fed. Grain pr.	122	122	122	122
Fleet Mfg.	150	150	150	150
Ford A.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Mica Company	120	120	120	120
Southern Inv.	43	43	43	43

Production de miel moindre cette année

Ottawa, 17 (C.P.) — La production de miel au Canada est inférieure de 31 pour cent cette année à celle de l'an dernier.

Le Bureau de la Statistique rapporte que la récolte pour 1949 est de 31.286.000. C'est beaucoup moins que pour l'année record 1948 où il y eut 45.145.000 livres de produits et c'est la plus petite année depuis 1946.

Cette baisse, dit le Bureau de la Statistique, est due en partie au nombre moindre de colonies d'abeilles: 496.150 colonies cette année contre 560.800 en 1948. Les abeilles n'ont fourni qu'une moyenne de 63 livres par colonie comparativement à 79 livres par colonie l'an dernier.

La production par province est la suivante, celle de 1948 étant en parenthèses: Ile du Prince-Edouard, 63.000 (64.000); Nouvelle-Écosse, 96.000 (125.000); Nouveau-Brunswick, 160.000 (200.000); Québec, 3.337.000 (4.831.000); Ontario, 10.655.000 (15.738.000); Manitoba, 4.800.000 (6.525.000); Saskatchewan, 5.200.000 (6.492.000); Alberta, 6.050.000 (10.254.000); Colombie canadienne, 95.000 (918.000).

Bell Telephone devra puiser dans ses réserves pour acquitter cette année son dividende régulier de \$2.00

Nous avons pris connaissance en fin de semaine de la demande faite par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada à la Commission des transports concernant une augmentation des taux du service de téléphone. En même temps que cette demande était faite à Ottawa, le président de la compagnie Bell faisait parvenir aux actionnaires un court message dans lequel il explique les raisons qui ont motivé cette démarche. Voici le texte de ce message:

La demande d'une augmentation de taux inévitable, par suite de l'augmentation des frais, frais qui se sont élevés plus rapidement encore que nos revenus d'après-guerre, nous nous sommes adressés à la Commission des transports du Canada pour obtenir l'autorisation d'augmenter les taux du service téléphonique.

Les taux de base actuellement en vigueur pour nos services sont ceux qui furent établis en 1927, il y a vingt-deux ans.

Depuis lors, et tout particulièrement depuis quelques années, nos frais, à l'instar des frais des autres industries et des particuliers, ont considérablement augmenté. Les taux des salaires, si l'on tient compte de l'abréviation de la semaine de travail, ont augmenté de 90 pour cent, dans nombre de cas, le coût des matériaux et d'approvisionnement a atteint un niveau deux fois plus élevé qu'avant la guerre. Bien que nos revenus, soutenus par un développement sans précédent, aient augmenté rapidement,

il nous incombe de poursuivre l'exécution de notre vaste programme d'expansion jusqu'à ce que nous soyons en mesure de procurer le genre de service téléphonique désiré à tous ceux qui le demandent. Cela nécessitera nombre de millions de dollars en nouveaux capitaux, lesquels nous n'obtiendrons que si notre revenu net est suffisant.

En raison des effets de plus en plus défavorables que le tarif insuffisant actuellement en vigueur exerce sur notre situation financière, notre demande d'augmentation de taux doit être considérée comme une question urgente et importante, non seulement pour la compagnie mais aussi pour l'économie générale des provinces que nous desservons.

Il s'est produit une hausse encore plus accélérée dans nos dépenses. Conséquemment, nous serons forcés, cette année, de puiser dans notre surplus pour acquitter entièrement notre dividende régulier de \$2 l'action.

Les taux plus élevés que nous sollicitons augmenteraient nos revenus, pour l'année 1950, de \$23.9 millions, ou de 20.6 pour cent, par rapport aux revenus prévus aux taux actuels. De ce montant, on devra employer environ \$10 millions pour acquitter les impôts additionnels qui résulteraient de cette augmentation. Le solde de \$13.9 millions constitue le revenu additionnel dont nous avons besoin pour être en mesure de faire face à toutes nos dépenses, y compris les intérêts sur obligations, de payer nos dividendes réguliers et d'affecter un montant raisonnable au compte surplus.

Les taux proposés ont été établis de façon à distribuer équitablement les frais de service entre les diverses catégories de clients selon la valeur relative que le service représente pour eux.

Le total des ventes a été de 29.500 actions industrielles et de 56.000 actions minières vendues dernier en comparaison de 35.500 actions industrielles et de 111.800 actions minières jeudi dernier.

Le total des ventes a été de 29.500 actions industrielles et de 56.000 actions minières vendues dernier en comparaison de 35.500 actions industrielles et de 111.800 actions minières jeudi dernier.

Tendances mixtes en place locale

Toronto, 17 (C.P.) — Le marché fut à la baisse ce matin à la bourse de Toronto, alors que les valeurs industrielles montrèrent des pertes fractionnaires. Quelques mines d'or furent à la hausse. Pertes: Brazilian Traction, C.P.R., Bell Telephone, Dominion Foundries et Hiram Walker's.

(C.P.) — Les pertes et les gains furent en nombre sensiblement égaux ce matin en place locale. Gains: Abitibi, Bell Telephone, Brazilian et Canada Cement. Pertes: Canadian Breweries, Seagrams, International Paper et McColl.

Forte production de ciment Portland

Ottawa, 17 (C.P.) — La production de ciment Portland dans les usines canadiennes a augmenté de 10 pour cent au cours du mois d'août et les ventes de 15 pour cent aujourd'hui le bureau fédéral de la Statistique. La production pour ce mois a été de 1.482.000 barils et les ventes ont atteint 1.652.800 barils.

Pour les huit premiers mois de cette année, la production a été de 10.532.900 barils, soit une augmentation de 16 pour cent sur les résultats de l'an dernier pour la même période.

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 29.500 actions industrielles et de 56.000 actions minières vendues dernier en comparaison de 35.500 actions industrielles et de 111.800 actions minières jeudi dernier.

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Paper	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Abitibi priv.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Acadia A.	23	23	23
Algoma Steel	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Aluminium	32	32 1/2	32 1/2
Argus	7	7	7
Asbestos	24	24	24
Bathurst A.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Brazilian	19 1/2	19 1/2	19 1/2
B. A. Oil	26 1/2	26 1/2	26 1/2
B. C. Forest	24	24	24
Can. Cement	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Can. Com.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Can. Power	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Seamships	14	14	14
Can. Car	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Can. Wire	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Oil	14 1/2	14 1/2	14 1/2

M. Raymond Dupuis, c.r., achète la Librairie Beauchemin Limitée



La Librairie Beauchemin Limitée est avantageusement connue au Canada. Elle s'est acquise une réputation qui a franchi les frontières puisqu'elle est la plus grande maison d'éditions de livres français en Amérique. Parmi les quelques maisons d'éditions canadiennes qui ont atteint l'âge centenaire, elle est la seule canadienne-française à pouvoir s'enorgueillir de ce rare mérite.

Dans le domaine de la librairie, ses collections sont nombreuses et choisies: livres religieux, livres de classe, livres de récompense, livres d'auteurs canadiens, livres techniques, livres populaires, etc.

L'Almanach du Peuple Beauchemin est rendu à sa 80e année d'existence et possède un tirage de plus de 100.000 exemplaires. Le Canada Ecclésiastique, annuaire indispensable du clergé, va connaître sa soixante-troisième année de publication.

L'imprimerie Beauchemin, avec un outillage complet, exécute tous ouvrages d'imprimerie et de reliure, ainsi que tous travaux commerciaux. La Librairie Beauchemin met à la disposition de sa clientèle de vente en gros, une salle d'échantillons de tous les produits de papeterie et d'articles religieux et un rayon de librairie des plus complets.

Sous l'habile direction de cet homme d'affaires dynamique et averti, deux importantes institutions: Dupuis Frères, Limitée et Librairie Beauchemin Limitée connaîtront de plus grands succès.

Me Raymond Dupuis est l'arrière-neveu de J.-Nazaire Dupuis qui, en 1868, fonda Dupuis Frères. En 1945, il succéda à son père, M. Albert Dupuis, à la présidence de Dupuis Frères, Limitée et récemment il faisait l'acquisition des intérêts majoritaires de cette importante institution qui exploite un des plus grands magasins à rayons de la ville de Montréal et un comptoir postal très important.

Me Raymond Dupuis, en se portant acquéreur de la Librairie Beauchemin Limitée, devient le propriétaire d'une importante maison qui exerce un commerce de librairie, d'imprimerie, de reliure, d'édition et de papeterie dont le siège social est situé au numéro 430 rue St-Gabriel, à Montréal.

Me Raymond Dupuis est bien connu dans le monde des affaires où il est particulièrement actif. Il est membre du Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, directeur de J.-E. Dupuis & Fils Limitée, directeur de Dominion Tar and Chemical Co. Limited, membre du Conseil Canadien de Royal Insurance Co. Limited et de Liverpool, London & Globe Insurance Co. Limited, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre du Montreal Board of Trade, membre de la Commission Administrative de l'Université de Montréal, président de la Fédération des Scouts Catholiques de la Province de Québec, directeur de l'Est Central Commercial Inc. et de plusieurs autres organismes.

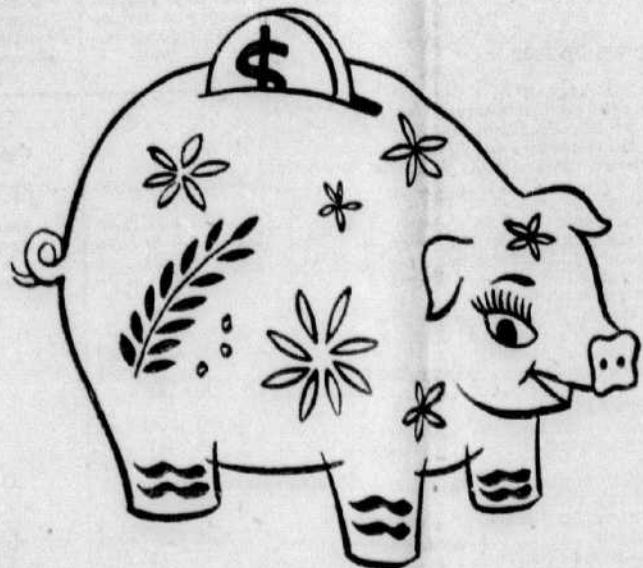
	15%	15%	15%	15%
Can. Pac. Ry.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Cardy Cor.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Dis. Seagrams	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Index	43	43	43	43
Dom. Steel B.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Int. Textile	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Imp. Tobacco	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Int. Utilities	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Lake of Woods	27	27	27	27
Mansey Harris	21	21	21	21
McCool Front	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2

BANQUES
Montréal 27 27 27 27

ON A TOUJOURS UNE

RAISON D'ÉCONOMISER

EN VENTE



Vous voulez économiser? Tout le monde le veut, car on a toujours une raison de le faire. Les Obligations d'épargne du Canada facilitent l'épargne. C'est pourquoi des milliers de Canadiens profitent de ce placement de tout repos pour se constituer une réserve. La 4^e émission des Obligations d'épargne est en vente. Ces obligations sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$500 et \$1.000. Elles s'achètent, au comptant ou par versements, dans les banques et chez les courtiers de placement. Les patrons mettent à la disposition de leurs employés l'Épargne sur le salaire. Elles peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat plus les intérêts. Achetez-en aujourd'hui même.

Accumulez des économies - Achetez des

Obligations d'épargne du Canada

4^e émission

ON A TOUJOURS UNE

RAISON D'ÉCONOMISER

Le Canadien bat les Rangers et reste en 1ère place

Le Tricolore a triomphé samedi soir au Forum

Reay, Lach et Richard ont été les compteurs du club vainqueur — Pat Egan épargne le blanchissage aux New-Yorkais — Durnan est blessé sur la fin de la joute — Butch Keeling est erratique dans ses décisions et distribue dix-neuf punitions — Rayner se signale dans les filets du club visiteur

RESULTAT : 3 A 1

(Par X.E. NARBONNE)
Le Canadien a remporté sa seconde victoire consécutive de la saison samedi soir lorsqu'il a triomphé des Rangers de New-York par le résultat de 3 à 1 et par ce fait a réussi à rester en première position de la Ligue Nationale avec l'avantage d'un point sur les Leafs de Toronto, détenteurs de la Coupe Stanley, et de deux sur les Ailes Rouges de Detroit, qui ont réussi à s'assurer le championnat l'an dernier.

La victoire du Bleu Blanc Rouge était bel et bien méritée car du commencement à la fin et dans tous les départements les joueurs de Dick Irvin se révélèrent supérieurs à leurs rivaux si nous faisons exception de Chuck Rayner qui se révéla l'égal de Bill Durnan.

Le résultat de la partie aurait été beaucoup plus élevé sans la superbe tenue du cerbère des New-Yorkais car Rayner, tout comme par les années passées, s'est affirmé un gardien très brillant en exécutant des arrêts sensationnels particulièrement dans les deux premières périodes et les

LES HONNEURS SONT PARTAGES

LES BRAVES DE VALLEYFIELD ONT EU RAISON DES CATARACTES PAR 6 A 1 HIER APRES AVOIR PERDU PAR 7 A 4, SAMEDI SOIR, A SHAWINIGAN

Québec, 17 — Les As de Québec et les Saints de Sherbrooke ont fourni une belle exhibition de hockey en cette ville samedi soir mais les As de la Vieille Capitale ont pu affirmer leur supériorité sur les gars de la Reine des Cantons de l'Est en triomphant de ces derniers par 2 à 1 dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec. Cette partie était disputée à Jonquière en présence d'une assistance considérable et fort enthousiaste.

Herbie Carnegie, ancien joueur du Sherbrooke, s'est révélé le héros de la joute en comptant le but décisif au bout de 7:35 minutes de jeu à la 2e période. Ce joueur de couleur avait également fourni une assistance sur le but de Rossignol durant la 1ère période. Vinet a obtenu le seul but du Sherbrooke.

Marcel Pelletier a affiché une tenue remarquable dans ses filets. Leclerc a également brillé pour le Sherbrooke en fin de semaine. Adjuitor Côté a pris part aux 2 parties et il a été tenu en respect.

HIER — Buts: Giggie; défenses: Ouellette, Bonin; centre: Carthy; ailes: Buchanan, Pruneau; subs: Bourassa, Limoges, Trudel, Charbonneau, Webster, Riopel, Lalancette, Galbraith, Maxwell, Halveson.

VALLEYFIELD — Buts: Bessette; défenses: Ernest, Franklin; centre: Morenz; ailes: Leduc, Schmidt; subs: Dutchak, Huddleston, Irvine, Joannette, Bisailon, Corveau, Marcel Bessette, Kwong, Cyr.

Première période
Aucun point.
Punitions: Ouellette, Bourassa, Riopel, Irvine, Bisailon, Cyr.

Deuxième période
1—Shawinigan, Lalancette (Webster) 5.25

2—Valleyfield, Bessette (Cyr, Kwong) 9.30

3—Valleyfield, Bisailon (Bessette, Kwong) 13.29

4—Valleyfield, Irvine (Bessette, Kwong) 13.53

5—Valleyfield, Bisailon (Corveau, Irvine) 15.52

6—Valleyfield, Leduc (Morenz, Dutchak) 18.59

Punitions: Lalancette, Webster, Bonin, Bessette, Huddleston.

Troisième période
7—Valleyfield, Kwong (Cyr) 19.58

SAMEDI

Première période
1—Valleyfield, Dutchak (Bessette) 14.57

2—Shawinigan, Deslongchamps (Webster, Limoges) 15.04

3—Shawinigan, Buchanan (Bonin, Limoges) 15.52

4—Shawinigan, Limoges (Lalancette) 17.04

Punitions: Bourassa, Dutchak (3).

Deuxième période
5—Shawinigan, Buchanan (Carthy, Bonin) 5.11

6—Shawinigan, Webster (Limoges, Lalancette) 7.16

7—Valleyfield, Cyr (Huddleston) 11.46

8—Shawinigan, Limoges (Webster, Maxwell) 13.58

Punition: Mayer, Bourassa, Dutchak.

Troisième période
9—Valleyfield, Leduc (Schmidt, Morenz) 7.15

10—Shawinigan, Pruneau (Buchanan) 11.45

11—Valleyfield, Bisailon (Morenz, Schmidt) 15.16

Punition: Mayer, Carthy, Huddleston.

IL TIEN TETE AUX TORONTOIS

LE CLUB DE CHICAGO A REUSSI A FAIRE PARTIE NULLE AVEC LES LEAFS DANS LA VILLE-REINE. SAMEDI SOIR — RESULTAT FINAL: 4 A 4

Toronto, 17. — Avant le début de la saison Connie Smythe avait déclaré que les Esperviers de Chicago seraient de sérieux candidats au championnat de la Ligue Nationale mais la première partie du club de Chuck Conacher semblait indiquer que le boss du club de la Ville-Reine avait surévalué la valeur des gars de l'Illinois mais samedi soir le Chicago s'est révélé un tout autre club que celui qui avait fait face au Canadien lors de l'inauguration à Montréal, jeudi dernier, car les visiteurs tinrent tête aux détenteurs de la coupe Stanley en annulant au compte de 4 à 4.

La recrue Sid Smith a enregistré le point égalisateur au milieu de la troisième période. Les Leafs ont eu l'avantage au cours de cette partie, mais Frankie Brimsek, qui a bloqué 29 lancers contre 21 de Broda, s'est mis en évidence dans ses filets.

Joe Klukay a donné une avance de 1 à 0 aux Leafs au bout de 14:48 minutes de jeu de la première période, mais Bob Goldham a égalisé le compte une minute plus tard.

Même si les Leafs ont eu le meilleur du jeu durant la deuxième période, les Esperviers ont pris une avance de 3 à 2. Harry Watson a tout d'abord pris des passes de Barilko et Dawes pour déjouer Brimsek, mais Jimmy Conacher a égalisé les chances deux minutes plus tard. Gaye Stewart a ensuite porté le compte 3 à 2 au bout de 18:07 minutes de jeu de la deuxième période.

Ted Kennedy a pris Brimsek en défaut au début de la troisième période pour placer les deux clubs sur un pied d'égalité, mais Roy Conacher a redonné une avance d'un point à son club, trois minutes plus tard. Sid Smith a évité une défaite à son club en déjouant Brimsek au bout de 9:22 minutes de jeu.

Première période
1—Toronto, Klukay (Timgren) 14.18

2—Chicago, Goldham (Prystal et Brown) 15.18

Punitions: Meeker et Lynn.

Deuxième période
3—Toronto, Watson (Barilko et Dawes) 12.05

4—Chicago, J. Conacher (Bodnar) 13.54

5—Chicago, Stewart (Punitions: Gadsby et Kennedy).

Troisième période
6—Toronto, Kennedy (Smith et Juzda) 2.42

7—Chicago, R. Conacher (D. Bentley et Natrass) 5.57

8—Toronto, Smith (Kennedy et MacKell) 9.22

Punition: Goldham.

PARTIE SERREE A JONQUIERE

LES AS DE QUEBEC L'ONT EMPORTÉ SUR LE SHERBROOKE PAR 2 A 1 GRACE A LA BELLE TENUE DE MARCEL PELLETIER DANS LES FILETS

Les clubs Shawinigan et Valleyfield, de la Ligue Senior du président Sig Slater, se sont rencontrés deux fois en fin de semaine et ces deux équipes ont réussi à se partager les honneurs à la Shawinigan, samedi soir, les Cataractes l'emportèrent par 7 à 4 alors qu'hier, à Valleyfield, les Braves de Toe Blake prirent leur revanche en l'emportant par 6 à 1. Jean-Paul Bisailon a été le gros canon du Valleyfield hier avec 2 buts, tandis que Marcel Bessette, Irvine, Leduc et Larry Kwong ont pris Giggie en défaut une fois chacun. Lalancette a compté le seul but des Cataractes après 5 minutes de jeu à la 1ère période.

Buchanan et Limoges ont été les meilleurs compteurs du Shawinigan samedi soir en logeant chacun 2 fois le disque derrière Bessette. Deslongchamps, Pruneau et Webster ont enregistré les autres buts des vainqueurs. Dutchak, Cyr, Leduc et Bisailon ont été les compteurs du Valleyfield.

SHERBROOKE — Buts: Leclerc; défenses: Goupille et Irwin; centre: Carnegie; ailes: Barry et Filion. — Subs: Heindl, Labrie, Côté, Planché, Généreux, Savarie, Sinclair, Vinet, Gladu, Duchesne.

QUEBEC — Buts: Pelletier; défenses: Roberge et Renaud; centre: Smith; ailes: Tremblay et Scott. — Subs: Carnegie, Rossignol, Gaudreault, McBride, Ziedel, Blute, Gamble, Wylie, Miller.

Première période
1—Sherbrooke: Vinet (Labrie, Savarie) 2.36

2—Québec: Rossignol (Carnegie) 7.00

Punition: Sinclair.

Deuxième période
3—Québec: Carnegie (Renaud, Rossignol) 7.35

Punition: Heindl.

Troisième période
Pas de point.

Punitions: Ziedel, Heindl, Irwin (2), Rossignol, Roberge.

LE CHAMPIONNAT A L'EPIPHANIE

Le club de l'Epiphanie a remporté le championnat de la section nord de la ligue Laurentienne alors qu'il a triomphé du Ville-Emard deux fois hier soir, 6 à 5 et 5 à 1 devant 4,320 personnes.

Première partie:
Ville-Emard 100000130—5 7 1

Epiphanie 001021001—6 11 1

Malgara et Boullane; Vanasse, Thibeault et Savik.

Deuxième partie:
Ville-Emard 000001000—1 5 1

Epiphanie 20101001x—5 13 0

Lacasse et Lanoix; Poirier, Vanasse et Savik.

Le Royal débute au Forum par une victoire de 4 à 2

Vainqueurs la veille par le compte de 2 à 0, les Sénateurs cèdent devant la vitesse et la combativité des Royaux

Peu impressionnés par leur défaite de la veille alors qu'ils ont été blanchis par 2 à 0 par les Sénateurs, et désireux de débiter en beauté sur leur patinoire locale, les Royaux de Frank Carlin ont remporté une magnifique victoire, hier après-midi, en battant Ottawa 4 à 2.

Les éléments de la victoire ont été un jeu de passe parfait, la vitesse et une défensive à peu près jamais mise en défaut. Bien que trois des buts des Royaux aient été comptés alors que des Sénateurs étaient au pénitencier, la victoire des protégés de Carlin est pleinement méritée et, n'eût été la tenue sensationnelle de Legs Fraser, le compte final serait encore plus élevé.

Après 10:38 minutes dans la première période, Gerry Desaulniers s'empara d'un retour de Dolbec sur une passe de Cliff Malone et logea la rondelle derrière Fraser. Copp était au pénitencier pour avoir frappé du coude. Moins de 7 minutes plus tard, Leclair, une recrue des Sénateurs, fit une montée parfaite jusqu'à la ligne bleue du Royal, passa à Tudin et Jacques Plante fut déjoué sans difficulté.

Le trio des vétérans, Pénin, Haggarty et Morin, ne fut pas utilisé, Carlin préférant donner une opportunité à ses recrues. Si l'on en juge par la partie d'hier après-midi, le Royal, presque entièrement

formé de joueurs qui viennent de quitter les rangs des juniors, fournira une excellente saison.

Quatorze punitions de deux minutes ont été infligées par les arbitres.

HIER
Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Copp, Trainor; centre: Tremblay; ailes: Dartnell, Robinson, subs: Stahan, Hellyer, Greene, Leclair, Tudin, Check, Smith, Emberg, Dagenais.

Royal — Buts: Plante; défenses: McNeil, Cox; centre: Knutson; ailes: Denis, Herschfeld; subs: Hebbenton, Thompson, Fryday Desaulniers, Dolbec, Malone, Appleby, St-Laurent, Laforce.

Arbitres: Pean Bennett et Ernie Munday.

Première période
1—Royal: Desaulniers (Dolbec, Malone) 10.33

2—Ottawa: Tudin (Leclair) 17.31

Punitions: Copp, Tudin, McNeil, Dolbec, Robinson.

Deuxième période
3—Royal: Thompson (Fryday, Cox) 10.22

4—Royal: Hebbenton (Thompson, Fryday) 17.03

Punitions: Stahan, Trainor, Fryday, Malone, Robinson, Desaulniers.

Troisième période
5—Ottawa: Dartnell (Trainor) 0.30

6—Knutson (Herschfeld, McNeil) 9.04

Punitions: Leclair, St-Laurent.

SAMEDI
Première période
1—Ottawa: Copp (Emberg) 7.56

Punitions: Robinson, Stahan, McNeil.

PREMIER GAIN DU CHICOUTIMI

CE CLUB A TRIOMPHÉ DU ST-FRANÇOIS DE SHERBROOKE, HIER, PAR LE COMPTE DE 4 A 1 — BLEAU S'EST SURPASSE DANS LES FILETS DES VAINQUEURS

Chicoutimi, 17. — Les amateurs de Chicoutimi étaient fiers de leurs porte-couleurs hier car ceux-ci venaient de remporter leur première victoire de la saison lorsqu'ils triomphèrent du Saint-François de Sherbrooke dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec. Les locaux eurent raison des joueurs du géant Dugré par 4 à 1 et l'on a pu constater que l'absence de deux anciennes étoiles s'est grandement fait sentir sur l'alignement des visiteurs.

Hier après-midi, le sensationnel Robert Bleau a affiché une tenue remarquable dans ses filets pour permettre aux siens de remporter la victoire, 4 à 1. Tout comme mercredi dernier, Bleau a été pratiquement invincible.

Il a perdu son blanchissage au milieu de la 3e période alors qu'il

Première période
Pas de point.

Punitions: Roy (2), Heindl, Bleau, Sinclair, Côté, Gilbert, Généreux, Morisseau.

Deuxième période
1—Chicoutimi: Crawford (Miller) 2.30

2—Chicoutimi: Robert, (Smirke-Muretsch) 15.30

Punitions: Sinclair, Roy, Filion, Vinet, Barry, Crawford.

Troisième période
3—Chicoutimi: Gilbert (Lavoie-Cabana) 6.43

4—Sherbrooke: Sinclair (Labrie) 11.00

5—Chicoutimi: Gilbert (Lavoie-Cabana) 16.59

Punitions: Roy, Robert, Labrie, Vinet (majeure), Filion.

(suite à la page dix)

60 ANNEES DE PROGRESSION

1889 1949

La machine à laver moderne et la buanderie commerciale ont remplacé l'antique cuvette en bois, la planche à laver et l'essoreuse à manivelle, simplifiant ainsi considérablement la tâche de la ménagère. Le "Monel", un alliage fait de ⅓ de nickel et de ⅔ de cuivre, est aujourd'hui généralement employé dans la fabrication des cuves de machines à laver, et autres pièces d'outillage des buanderies modernes. Etant inoxydable, il élimine les risques de la corrosion, des taches et du vert-de-gris, tandis que sa surface dure et lisse comme du verre supprime tout danger d'abîmer les tissus même les plus délicats. Et comme il est aussi solide et résistant que l'acier, le "Monel" est d'une exceptionnelle durabilité.



Notre pays tire grand avantage du nickel... savez-vous de quelle façon?

Considérant que quatre-vingt-dix pour cent du nickel produit au Canada est vendu aux Etats-Unis et à d'autres pays, ce métal représente pour nous un apport de dollars très considérable et constant. Effectivement, l'industrie canadienne du nickel est une de nos sources principales de ces devises américaines qui, présentement, sont essentielles au maintien de notre commerce à l'étranger et à l'achat des marchandises que nous ne produisons pas chez nous.

Ces dollars aident à payer les salaires des 14,000 employés de notre organisme; ils contribuent aussi à fournir les fonds nécessaires pour payer des millions aux messageries canadiennes, et acheter du bois, de l'acier, du charbon, des machines (et d'innombrables fournitures) — qui représentent également plusieurs millions par année.

Ces vastes capitaux, éventuellement absorbés par toutes nos industries d'un littoral à l'autre, créent de l'emploi pour nos compatriotes.



Le Nickel Canadien

FABRIQUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA EN 1889

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 OUEST, RUE KING, À TORONTO

Moscou signerait dès janvier un traité de paix avec l'Allemagne orientale

Il devancerait ainsi les Alliés — Prédiction qu'on tire d'un message de Staline aux chefs de l'Etat nouveau

Berlin, 17. (A.P.) — Dans un message de congratulations aux chefs du nouvel Etat d'Allemagne orientale, le dictateur russe Joseph Staline soutient aujourd'hui que, s'ils s'unissent, Russes et Allemands peuvent maintenir la paix en Europe en travaillant avec autant d'ardeur à la créer qu'ils se sont battus avec acharnement durant le dernier conflit.

Ce message a poussé les milieux soviétiques de Berlin à prédire que Moscou signerait d'ici janvier un traité de paix avec son nouveau satellite. En agissant ainsi, le Kremlin devancerait les puissances occidentales qui se sont contentées d'établir un "statut d'occupation" quand elles ont constitué le mois dernier l'Etat rival d'Allemagne occidentale.

Au dire de Staline, l'alliance de ces deux peuples qui ont consenti les plus grands sacrifices pendant la dernière guerre mondiale représente un point tournant dans l'histoire de l'Europe, car ces peuples détiennent ensemble des res-

La fumée

Coopération et diligence

C'est ce que demandent les conseillers Lafaille et Wagar, de la part des employés municipaux qui s'occupent du problème de la fumée

Dans une lettre adressée à M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de Montréal, les conseillers municipaux Marcel Lafaille et Roy E. Wagar, représentants de la Ville au sein du comité formé pour l'élimination de la fumée dans la métropole, demandent que l'autorité municipale donne des instructions requises à qui de droit, "pour que les employés qui s'occupent du problème de la fumée ne mènent aucun effort en vue d'en hâter la solution."

MM. Lafaille et Wagar écrivent: "A la suite d'une longue séance du comité de la fumée, tenue le 13 du courant, l'on a fait ressortir le manque de sérieux et de coopération entre les inspecteurs de la fumée de la cité de Montréal et ceux des compagnies de chemins de fer."

"Il nous est très difficile, ajoutent MM. Lafaille et Wagar, d'expliquer que les inspecteurs de la ville de Montréal ne puissent s'entendre avec ceux des compagnies de chemins de fer pour trouver une formule quelconque et les moyens à prendre en vue de rapporter, le plus tôt possible, les cas d'émission considérable de fumée provenant de l'exploitation des chemins de fer dans la ville de Montréal et tout particulièrement aux usines Turcot."

Les signataires de la lettre à M. Asselin se demandent "s'il n'y aurait pas lieu de procéder à une réorganisation de ce département, ou son rattachement au service de santé, puisque, disent-ils, l'émission de la fumée et des gaz est plutôt une affaire d'hygiène qu'un problème de construction."

MM. Lafaille et Wagar écrivent encore: "La ville de Montréal a fait préparer par M. F. A. Combe un projet de règlement concernant la suppression de la fumée, et ce document a été remis en janvier au service d'urbanisme. Nous avons été fortement surpris d'apprendre que ce service n'est encore à l'étudier et qu'il n'a pu, depuis ce temps, soumettre ses recommandations à ce sujet aux autorités."

La lettre des conseillers Lafaille et Wagar a été adressée hier au président du Comité exécutif.

Recrutement actif chez les cordonniers

Réunion d'officiers ce soir — Elections le 31 octobre

La réunion régulière bi-mensuelle des officiers de l'Association des travailleurs en chaussures incorporée aura lieu ce soir au Bufilet-Paris. Les membres désignés à cette fin feront l'audition des livres au cours de la soirée.

M. H. René Champagne, le président de l'A.T.C., déclare que le recrutement va bon train. "Les membres de l'Association se sont remis au travail avec un ardeur nouvelle depuis notre première réunion de septembre et la situation au point de vue du recrutement s'annonce très bien." Le président de l'Association invite tous les cordonniers des deux sexes à se joindre à l'A.T.C. "C'est dans le but de défendre les intérêts des cordonniers que notre organisation a été fondée, a-t-il dit, et nous ne voyons pas pourquoi les travailleurs en chaussures n'en profiteraient pas pour s'organiser."

"C'est le 31 octobre prochain, c'est-à-dire dans deux semaines seulement que nos élections annuelles auront lieu. Les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette très importante réunion, la plus importante de l'année pour notre A.T.C." M. Champagne rappelle que les cordonniers se font un devoir de se rappeler régulièrement "M. Henrihon a rappelé que la soirée des élections se terminerait comme d'habitude, par une fête intime."

Pour adhérer à l'A.T.C. ou obtenir des renseignements à son sujet, on est prié de se mettre en relations avec M. Almazan Henrihon, au cours d'une assemblée, ou en contactant chez lui à 1720, rue Aylwin, FR. 4392.

Cinq nouveaux timbres canadiens

L'hon. G. Edouard Rinfret, ministre des postes, annonce que le 15 novembre, cinq nouveaux timbres-poste de catégories de 1c à 5c, à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI, seront mis en service. Ces timbres porteront des reproductions des portraits pris par la maison Dorothy Wilding Portraits Limited, Londres. Les nouvelles figurines seront de la même grandeur que les timbres courants à l'effigie de Sa Majesté en uniforme militaire et remplaceront ceux-ci. Les couleurs seront les mêmes que celles des timbres courants des catégories semblables, à l'exception du timbre de 2 cents qui sera imprimé en brun plus foncé.

Les cinq nouvelles figurines seront mises en vente le 15 novembre dans les principaux bureaux de poste canadiens. Seul le bureau de poste d'Ottawa (Ont.) fera le service des plis du premier jour, à l'égard de ces timbres, pour les philatélistes. Les plis du premier jour seront expédiés du bureau susmentionné, le jour de l'émission. Tous les plis et les commandes de timbres à l'effigie de Sa Majesté le roi Georges VI parvenus antérieurement au ministère seront traités en même temps que ceux de la présente série et seront expédiés le 15 novembre.

Les timbres qui seront mis en service le 15 novembre porteront les dessins modifiés des timbres dont l'émission avait été annoncée pour le 6 juin. Les timbres imprimés avant que le dessin en soit modifié seront mis en vente dans tous les bureaux de poste du Canada en janvier 1950 et la vente durera jusqu'à épuisement de l'approvisionnement. Après le 1er janvier 1950, la Section de la philatélie du ministère des postes à Ottawa acceptera les commandes de ces timbres. Il n'y aura pas de service de plis du premier jour pour ces timbres.

LE LIEUT. LECOQ A L'ESCADRILLE 438

Au cours d'une récente réunion des officiers de l'escadrille de réserve 438 du C.A.R.C. le commandant d'escadre Claude Hébert, DFC, commandant l'escadrille canadienne-française, a annoncé la mutation suivante au sein de l'escadrille: le lieutenant de section Pierre Lecoq a été nommé commandant en second de l'escadrille 438, en remplacement du chef d'escadrille Louis Morrisette, qui vient de quitter, après avoir servi l'escadrille de langue française depuis plus de trois ans qu'elle a été fondée.

Pilote de guerre expérimenté, le lieutenant de section Lecoq apportera à l'escadrille tout le fruit de ses qualifications qui demeurent remarquables dans le domaine de l'aéronautique de guerre.

FETE SPORTIVE D'AUTOMNE

Sous la présidence du nouveau P. Recteur, le R.P. Joseph Pare, S.J.

Ballon-panier: 1 h. Querbes Bantam vs Ste-Marie Bantam.
1 h. 45 — Collège Laval Junior vs Ste-Marie Junior.
2 h. 30 — Externat classique Midget vs Ste-Marie Midget.
3 h. 15 — Querbes Senior vs Ste-Marie Senior.
4 h. 15 — Mont-St-Louis Juvenile vs Ste-Marie Juvenile.
Ballon-volant: 2 h. 30 — Grasset Senior vs Ste-Marie Senior.
Balle-molle: 1 h. — Laval Senior vs Ste-Marie Senior.
1 h. — Loisirs St-Eusèbe Bantam vs Ste-Marie Bantam. (Le St-Eusèbe est champion de Montréal).
2 h. — Grasset Juvenile vs Ste-Marie Juvenile.
Crosse: 2 h. 15 — Ville St-Pierre Juvenile vs Ste-Marie Juvenile.
3 h. 15 — Caughnawaga Junior vs Ste-Marie Junior.
Exhibition de tennis: 4 h. 15 Henri Rochon vs Raymond Page Athlétisme... Athlètes du Collège

LA VIE SPORTIVE

Les Alouettes remportent deux belles victoires

Les joueurs de Lew Hayman ont eu raison des Argonauts samedi par 24 à 16 puis ont triomphé des Wild Cats hier, au Stade, par 29 à 16 — En deuxième position du Big Four

Les fervents du football jubilaient hier après-midi au Stade des Argonauts car leurs favoris, les Alouettes de Lew Hayman, venant de remporter deux victoires consécutives car samedi, dans la Ville-Reine, les protégés du président Léo Dandurand avaient triomphé des Argonauts par le compte de 24 à 16 et contre les Wild Cats, de Hamilton, hier, ils gagnaient de nouveau et cette fois par le résultat de 29 à 16. Grâce à ces deux gains les Montréalais parvenaient à rejoindre les Torontois pour la deuxième position du Big Four et l'on peut maintenant espérer voir les nôtres se qualifier pour les séries éliminatoires de 1949.

Hier après-midi, treize mille personnes ont vu les Alouettes remporter une victoire facile sur les Wild Cats de Hamilton, qui étaient désorganisés à la fin de la partie. Tom Casey a couru quarante verges au début de la partie pour donner une avance de 5 à 0 à son club, mais les Alouettes se sont ensuite ressaisies pour prendre les devants. Leur victoire ne fut jamais en doute par la suite.

Bob Cunningham, qui a joué l'une de ses meilleures parties de la saison hier après-midi, a été la grande vedette à l'offensive en obtenant trois touchés. Cet habile joueur avait également réussi un touché à Toronto samedi après-midi.

Les joueurs de Lew Hayman ont ensuite repris l'offensive et McCance a réussi un touché pour égaler le compte vers la fin du premier quart.

Dans le deuxième quart, Cunningham a obtenu son premier touché de la joute tandis que le converti fut réussi par Ches McCance.

Les joueurs des deux clubs se sont ensuite reposés durant une quinzaine de minutes et des la fin du jeu, les Alouettes ont affiché une tenue sensationnelle pour dépasser leurs rivaux. Cunningham a tout d'abord réussi son deuxième touché tandis que McCance a obtenu le converti. Quelques instants plus tard, c'était au

tour de Ralph Toohy de réussir un autre touché. McCance a de nouveau obtenu le converti.

A la fin du troisième quart, les Alouettes menaient donc au compte de 23 à 5.

Les Wild Cats ont tenté de se rallier durant le quatrième quart, mais ils n'ont pu faire mieux que d'enregistrer onze points contre six des Alouettes. Cunningham et McCance ont respectivement obtenu un touché et un converti durant le quart final tandis que les touchés des visiteurs ont été effectués par Hughes et Westlake.

SAMEDI

Premier quart
1—Alouettes, touché (Wagner).
2—Argonauts, touché (Pyzyer).
3—Argonauts, converti (Volpe).
4—Alouettes, simple (botté de McCance aux limites).

Deuxième quart
5—Argonauts, simple (botté de Durno aux limites).
6—Alouettes, touché (Toohy).
7—Alouettes, converti (McCance).
8—Alouettes, touché (Cunningham).
9—Alouettes, converti (McCance).

Troisième quart
10—Alouettes, simple (Cunningham).
11—Argonauts, touché (Volpe).
12—Argonauts, converti (Volpe).
13—Argonauts, placement (Volpe).
Quatrième quart
14—Alouettes, touché (Wagner).

Hier

Premier quart
1—Hamilton, touché (Casey).
2—Montreal, touché (McCance).

Deuxième quart
3—Montreal, touché (Cunningham).
4—Montreal, converti (McCance).

Troisième quart
5—Montreal, touché (Cunningham).
6—Montreal, converti (McCance).
7—Montreal, touché (Toohy).
8—Montreal, converti (McCance).

Quatrième quart
9—Hamilton, touché (Westlake).
10—Montreal, touché (Cunningham).
11—Montreal, converti (McCance).
12—Hamilton, touché (Hughes).
13—Hamilton, converti (Casey).

LE TORONTO A GAGNE HIER

Détroit, 17. — Après avoir annulé samedi soir avec les Eperriers de Chicago au compte de 4 à 4, les Leafs de Happy Day sont revenus à la charge hier soir, en cette ville, alors qu'ils rencontraient les protégés de Tommy Ivan et les salariés de Connie Smythe affirmèrent leur supériorité sur les champions de l'an dernier en triomphant par le compte de 5 à 1 pour passer seuls en deuxième position, un point en arrière du Canadien, qui mène à la suite de ses deux victoires consécutives de la saison.

Turk Broda semblait devoir enregistrer un blanchissage car dix-neuf secondes avant la fin des hostilités son club menait par 5 à 0 mais, un but enregistré par Gee, avec l'aide de Lindsay et d'Abel, le priva de cet honneur.

Le jeune Mackell, un joueur grandement amélioré, fut le héros de la victoire du club torontois en comptant deux buts mais il partagea les honneurs avec Howie Meeker qui lui-même fit allumer la lumière rouge à deux reprises. L'autre but des vainqueurs fut compté par Smith.

Les Leafs comptèrent deux buts dans la première période et deux autres dans la seconde. Cette avance fut accrue 5-0 dans la troisième période lorsque Meeker compta son deuxième but et il fallut une offensive désespérée des locaux dans les dernières minutes de jeu pour éviter le blanchissage.

DÉTROIT — Gardien: Lumley; défenses: Stewart et Reize; centre: McFadden; ailes: Couture et Enlo; substituts: Martin, Kelly, Lindsay, Gee, Howe, Peters, McNab, Abel, Babando, Glover, Black et Fogolin.

TORONTO — Gardien: Broda; défenses: Boesch et Barliko; centre: Bentley; ailes: Klukay et Timgren; substituts: Thomson, Watson, Kennedy, Meeker, MacKell, Gardner, Judia, Mathers et Smith.

Arbitre: Bill Chadwick. Juges des lignes: Hugh McLean et Sam Babcock.

PREMIERE PERIODE
1—Toronto, MacKell (Smith) 2.24
2—Toronto, Meeker (Gardner) 17.45
Punitions: Reize, Fogolin, Mathers et Boesch.

DEUXIEME PERIODE
3—Toronto, Smith (Thomson et Mathers) 8.34
4—Toronto, MacKell (Fisher, Leswick) 10.24
Punitions: Howe, Lindsay et Reize.

TROISIEME PERIODE
5—Toronto, Meeker (Gardner et Watson) 2.23
6—Detroit, Gee (Lindsay et Abel) 19.41
Punitions: Howe, Kennedy, Gee (5 minutes pour s'être battu), Fogolin (2) et Judia.

Quatrième période
7—Toronto, Meeker (Gardner et Watson) 19.41
Punitions: Howe, Kennedy, Gee (5 minutes pour s'être battu), Fogolin (2) et Judia.

SOUS-SOMMAIRE
Sommaire.
Première période
Aucun point.
Pun: Shero, Leswick, Horeck.
Deuxième période
1—Rangers: Laprade 1.44
(Fisher, Leswick)
2—Boston: Ronty 13.15
(Pierson, Smith)
3—Rangers: D'Onnor 15.45
(Raleigh)
Pun: Shero, Pierson.
Troisième période
4—Boston: Smith 0.15
(Ronty, Pierson)
Pun: Stanley.

La Ligue antituberculeuse

On a fait durant les neuf premiers mois de l'année 141,279 examens

Rapport de M. C.-C. Monat, président — Une augmentation de 29,375 examens

Monsieur C.-O. Monat, président de la Ligue antituberculeuse de Montréal, nous communique aujourd'hui le rapport des activités de cet organisme pour les neuf premiers mois de l'année 1949. Durant cette période, la ligue a procédé à l'examen radiographique de 141,279 personnes parmi lesquelles on compte 12,122 manipulateurs d'aliments, coiffeurs, employés de tavernes, d'hôtels, restaurants, charcuteries, épiceries, etc., dans les districts sanitaires de la ville de Montréal. Ce total d'examen représente une augmentation de 29,375 pour la même période de l'année 1948.

Les unités de rayons-x de la ligue ont accompli leur travail dans 72 compagnies de 150 employés ou plus et 707 compagnies de 150 employés ou moins. C'est donc dire que la ligue a profité tout autant du travail de la ligue que la plus grande.

Comme à l'ordinaire la ligue a concentré ses efforts dans les districts sanitaires de la ville où la tuberculose cause le plus de ravages. Elle a, de plus, examiné le personnel de 12 départements et institutions fédérales et de 3 départements provinciaux.

Les résultats obtenus ont été les suivants:
1,249 cas sous observation et 644 cas tuberculeux répartis comme suit: 472 cas de début, 150 cas modérément avancés et 22 cas très avancés.

Le président de la ligue nous fait observer le point très important que 73% des cas dépistés sont des cas de début alors que la maladie est facilement curable.

CLUB OPTIMISTE LAURENTIEN

Le déjeuner-causerie du Club Optimiste Laurentien de Montréal aura lieu demain à 12 h. 30 en la salle Cartier de l'hôtel Berkeley. Le conférencier sera M. Georges Mercier du département des relations extérieures de la Banque Royale du Canada.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DES
RECONNUS LES MEILLEURS
J-A. DESY LTD
MONTREAL

Calvert Mount Royal Canadian Whisky

Un Membre Distingué d'une Famille Distinguée

L'hon. F.-G. Bradley exprime sa fierté d'être citoyen canadien

L'hon. F. Gordon Bradley, député de Terre-Neuve et secrétaire d'Etat dans le cabinet fédéral était l'invité, vendredi, de la Fédération de la jeunesse libérale. Avec beaucoup d'humour, il a expliqué à son auditoire ses sentiments de nouveau Canadien.

M. Bradley, dans sa jeunesse, était violemment opposé à l'union de Terre-Neuve avec le Canada. Après avoir séjourné quelques années à l'université de Dalhousie, après avoir connu plusieurs Canadiens, il est revenu dans son île, "persuadé que les Canadiens valaient sans doute autant que les Terre-Neuviens." L'influence déterminante pour lui fut sir Wilfrid Laurier qui entendit parler en 1911.

"Sir Wilfrid Laurier, a dit M. Bradley, exprimait avec tant de fierté sa qualité de Canadien que j'en suis venu à penser: un pays qui commande de tels sentiments doit être grand. Et peu à peu, je suis devenu partisan de l'union avec le Canada." D'autant plus, a ajouté l'éminent conférencier, que des raisons économiques très précises exigeaient cette union.

Au moment où Terre-Neuve participait pour la première fois à une élection canadienne, en juin dernier, "nous ne connaissions que fort peu de chose de votre politique et nous étions indépendants de vos partis. Nous ne nous sommes prononcés en faveur du parti libéral qu'après un sérieux examen, aussi sérieux que celui d'un juge qui prononce un jugement, et parce que le parti libéral nous est apparu comme le plus grand parti au Canada."

M. Bradley a dit que Terre-Neuve apportait des richesses au Canada: ses pêcheries, les plus gran-

des au monde, ses forêts, ses mines et toutes les richesses du Labrador qu'elle partage avec le Québec. A propos des richesses naturelles du Labrador, le secrétaire d'Etat a expliqué que des études sérieuses faites sur place permettaient d'écrire que l'on trouverait facilement dans cette région au moins trois cent millions de tonnes de minerai de fer.

Au début de sa conférence, l'hon. M. Bradley a réitéré quelle était la philosophie politique du parti libéral. "Le parti libéral cherche l'équilibre entre une liberté sans frein et l'autocratie. Si nous préconisons l'entreprise libre, nous ne lui permettons pas cependant de diriger l'Etat et quand elle dépasse ses droits, l'Etat intervient et c'est son droit le plus strict. Nous admettons d'autre part que c'est aussi le devoir de l'Etat d'intervenir pour assurer la sécurité de tous les citoyens et c'est pourquoi nous avons adopté des mesures comme la pension de vieillesse et les allocations familiales."

En terminant, M. Bradley a dit que si aujourd'hui on faisait à Terre-Neuve un nouveau référendum sur l'union avec le Canada, plus de 80% de la population voterait en faveur de cette union.

Diminution des cas de syphilis

Québec, 17 (D.N.C.) — Le nombre total des cas de syphilis déclarés durant les quatre dernières années, de 1945 à 1948, a diminué dans la proportion suivante: les cas déclarés en 1938 sont de 7 p.c. moins nombreux qu'en 1947, de 30 p.c. de moins qu'en 1948 et de 38 p.c. de moins qu'en 1945. Au cours de 1948 le nombre total des cas déclarés atteignit 3,725 d'après un rapport que vient de publier la division des maladies vénériennes du ministère provincial de la santé.

Une augmentation de 2 p.c. en 1948 sur l'année 1947, en ce qui regarde la déclaration des cas de syphilis latente et autres, est due à la campagne d'éducation menée par la division et aussi au dépistage des syphilis inconnues par l'analyse de sang en routine pratiquée dans les institutions et les industries. De 1 p.c. à 3 p.c. de cas de syphilis inconnus sont aussi découverts.

En 1948, surtout, plusieurs industries ont acquiescé à la demande de la division des maladies vénériennes et adopté l'analyse de sang pour les employés. Cette pratique s'étend de plus en plus parmi les diverses industries de la province.

Quant à la routine de l'examen de sang dans les hôpitaux et institutions, une enquête faite en 1947 par la Ligue de santé du Canada auprès des hôpitaux de toutes les provinces du pays a démontré que c'est dans les hôpitaux de la province de Québec que cet examen est le plus généralement appliqué.

DUPUIS

Costumes de neige une seule pièce

pour enfants de 3 à 9 ans

Prix avantageux Dupuis — chacun 8.95

Un vêtement chaud qu'ils porteront tout l'hiver... offert à un prix qui vous va. Modèle une-pièce en drap couverture (blanket cloth) tout laine durable marine, royal, brun ou marron, devant à chaînette éclair, genoux renforcés, poignets et chevilles en élastique. Casque aviateur pour convenir.

Combinaisons "Merinos" marque SUPERKNIT 72

Poitrine 24 à 32. — Prix ord. 1.89

SPECIAL MARDI 1.59

Mamans... les garçons devront bientôt les porter ces chaudes combinaisons en mérinos de coton avec un léger pourcentage de laine — vous devez donc profiter de l'offre DUPUIS qui vous est faite mardi!

Coupe ample et confection irréprochable modèle à devant boutonné, manches et jambes longues.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL v.p. et ger. gen.